Centre socioculturel
Villeneuve de Berg

Centre Socioculturel La Pinède

Projet social 2021-2025

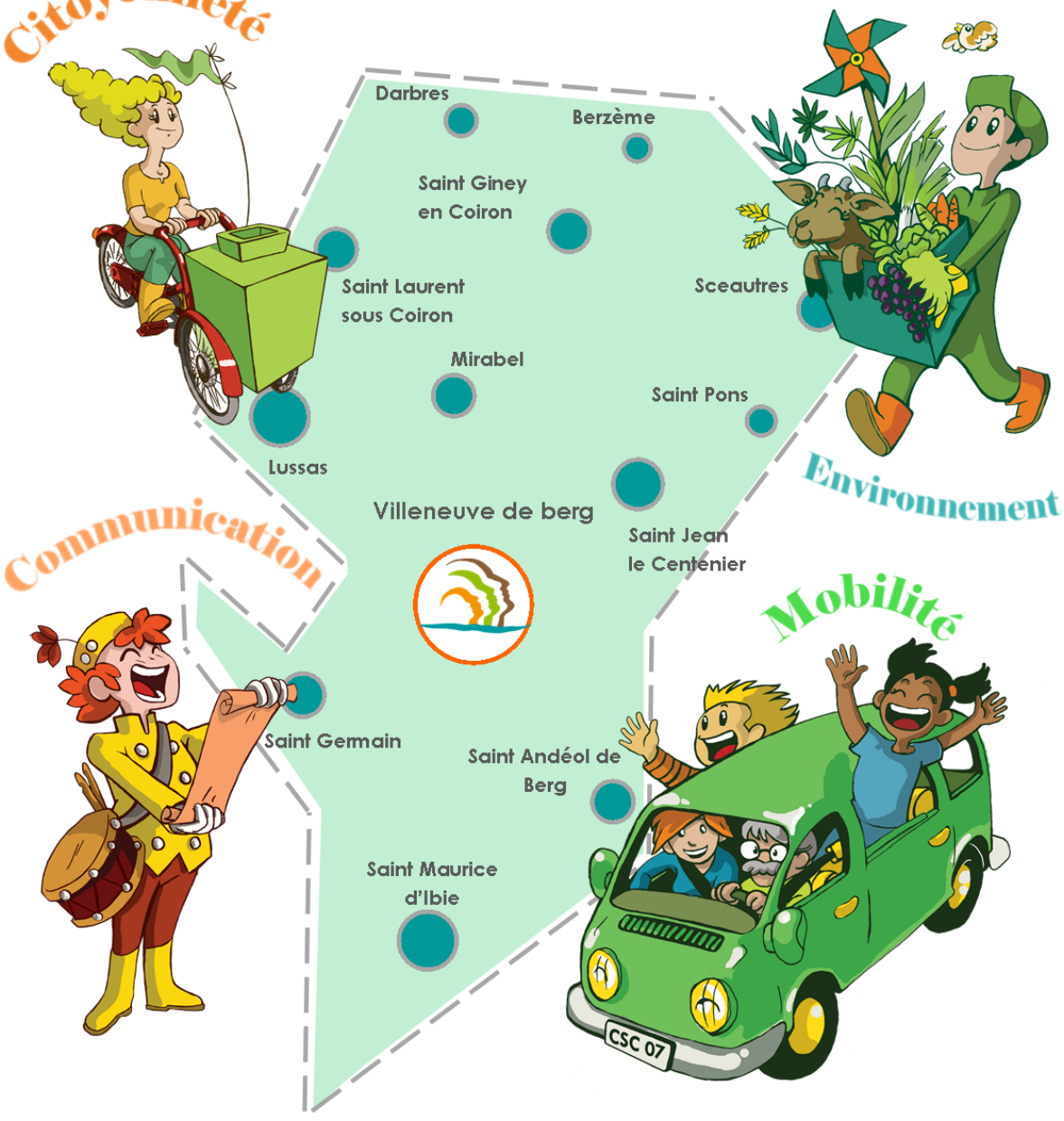

Centre socioculturel
Villeneuve de Berg

Projet Social 2021-2025

Table des matières

L'introduction **1**

La pinède, une identité, une existence **5-22**

Son histoire 8

Ses actions 9

Son équipe 10

Sa gouvernance 11

Son territoire 15

Ses partenaires 16

Ses finances 17

L'habitant au cœur du projet **23-42**

Le cadre de référence 24

Calendrier - Méthodologie 27

Rappel des axes 30

Evaluation du projet 2017-2020 30

Diagnostic partagé 43

Les principaux enjeux ..... -50
La citoyenneté..... 52
La mobilité 54
L'environnement 56
La communication 58

Les axes du projet 2022-2025.....60
Le projet famille ACF 2022-2025 62
Le projet jeunesse 2022-2025.....71
Le projet culturel 2022-2025 75
L'évaluation 2022-2025.....83
La conclusion 86
Les actions 2022-2025.....

Introduction

Notre Projet Social 2021-2025, le mot des président.es.

Voici notre dixième projet social, dans un contexte bien particulier. Son échéance a été reportée plusieurs fois par la CAF, à cause de la crise sanitaire.
En mars 2020, le groupe moteur composé d'une trentaine de personnes, bénévoles, salariés et habitants, a arrêté les enquêtes auprès des habitants à cause du confinement. Une interruption de six mois a ralenti leur prospection. Il a fallu inventer de nouveaux outils, par Visio ou par téléphone, pour récolter leur parole et établir un diagnostic de territoire.

Au début du 1er confinement, le CSC a montré sa capacité à réagir. Les équipes, salariés et bénévoles, ont été réactives pour continuer à fonctionner dans le respect des mesures sanitaires. Malgré l'arrêt de la plupart des activités adultes et enfants, le CSC a maintenu, un accueil pour les enfants des publics prioritaires. Une équipe de bénévoles, très mobilisée, a fait preuve d'une grande solidarité et générosité pour la fabrication de masques, blouses, etc. Cette période difficile pour tout un chacun, a conforté encore plus la volonté des membres du bureau de s'investir dans une structure porteuse de valeurs de solidarité, de convivialité et d'échanges.
N'oublions pas que le CSC est lieu d'initiatives portées par les habitants, appuyées par des professionnels et de ce fait, les valeurs fondatrices qui guident notre action sont aussi la tolérance, le respect de l'autre et la laïcité.
Notre nouveau projet s'inscrit dans la continuité des actions menées et dans la prise en compte de nouvelles orientations, en cohérence avec les besoins recensés. Au cours de notre diagnostic, nous avons pu constater une évolution des attentes avec de nouvelles questions à prendre à compte, notamment la mobilité, l'environnement, la communication et la citoyenneté.

Nous sommes 5 élus au bureau depuis le CA d'octobre 2020, 3 coprésidents, Renée Colbeau et Isabelle Petitjean, réélues (déjà membres du bureau dans le mandat précédent) Jean-Luc Jauzion, représentant Bailasel au CA ; une trésorière, Véronique Gascon et une secrétaire, Odette Berlier.
Nous avons remplacé Marie Rodriguez et Michel Blachère. Ce dernier s'est investi de nombreuses années au CSC, en tant que bénévole dans plusieurs activités, l'accompagnement scolaire, Ô point commun, la chorale, le CA et le bureau. Le CSC était sa seconde maison, nous a-t-il dit le jour de son départ « à la retraite ».

Ce projet est d'une importance capitale car il détermine nos actions à mener pendant les quatre prochaines années sur un territoire élargi aux communes de la CDC. En contrepartie nous bénéficions de la reconnaissance de nos partenaires par le biais de financements pérennes.

Le mot de la directrice

Je salue ce travail collectif pour l'élaboration de ce 10ème projet social. Je suis à même de constater l'évolution de notre projet et de notre structure, la méthode employée ne cesse de progresser pour atteindre l'objectif suprême : **mettre l'habitant au cœur du projet.** Nous devons remettre en question de façon permanente, nos méthodes, nos actions, nos réflexions. La fédération ardéchoise des centres sociaux, par l'intermédiaire de Vanessa et Sarah, nous accompagnent, nous bousculent pour avancer dans cette dynamique. Nous savons tous que ce travail est une démarche obligatoire pour bénéficier d'un agrément de la CAF mais il est avant tout un cheminement humain personnel et collectif, chargé de belles rencontres, d'émotions, de surprises mais aussi d'embuches, de remises en question. Je peux affirmer que le projet 2021-2025 a été construit et écrit par la totalité de l'équipe, groupe moteur, conseil d'administration, salariés, bénévoles et qu'il a atteint « une valeur inestimable » de belles idées et d'envies d'agir sur le territoire. Comme le dit Montaigne : **« C'est une belle harmonie quand le dire et le faire vont ensemble ».** Nous avons tous les ingrédients pour réussir cette succulente recette « l'habitant au cœur du projet social ». Rendez-vous en fin de projet pour la découvrir.

Les membres du bureau en octobre 2020, à l'espace solidaire Ô point commun. De gauche à droite, Renée Colbeau, Véronique Gascon, Odette Berlier, Isabelle Petitjean, Jean-Luc Jauzion.

1. La Pinède, une identité, une existence

1. Son histoire
2. Ses actions
3. Son équipe
4. Sa gouvernance
5. Son territoire
6. Ses partenaires
7. Ses finances

Centre socioculturel
Villeneuve de Berg

Le Centre socioculturel La Pinède en quelques chiffres.

Création : 1987
Association : 1992
Siège : Villeneuve de Berg, 07170
Zone ZRR
Communauté de commune de Berg et Coiron :
13 communes, 7000 habitants.

Partenaires financeurs :

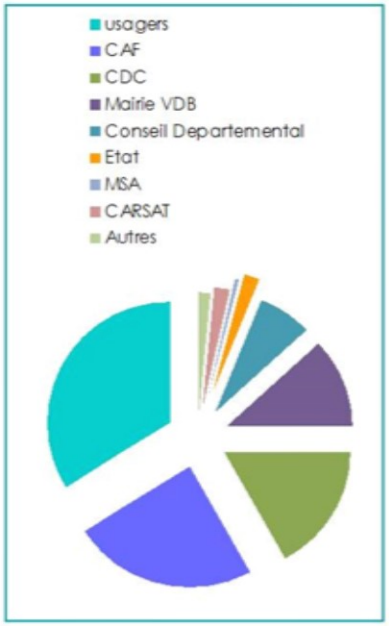

Axes du projet social 2017-2020 :

- Rompre l'isolement des publics en situation de fragilité.
- Diversifier l'offre du centre socioculturel pour plus de mixité sociale.
- Renforcer la qualité du service du CSC.

Implication des habitants

CA : 25
3 co-présidents
153 bénévoles :
Accompagnement scolaire, boutique et espace solidaire.

Salariés

Permanents : 13
Contrats aidés : 2
Intervenants techniques : 11
Occasionnels : 23
Stagiaires : 5
Soit 9.50 ETP.
Total des salariés sur une année : 48

Finances :

Chiffre d'affaire des 3 dernières années :
2017 : 594 340 €
2018 : 554 689 €
2019 : 602 979 €

Résultat net :
2017 : -7429
2018 : -24 820
2019 : +18 137

Les adhésions en 2019-20 :

577 familles, 1047 individus.

Domaines d'intervention :

Accueil de loisirs : mercredis, vacances, séjours, local ados.
Ludothèque
Accompagnement scolaire (primaire, collège)
Culture : musiques, théâtre, danses, anglais, dessin, couture...
Sport et bien-être : taekwondo, judo, gym, zumba, pilates, Qi gong Tai –chi, yoga...
Ô point commun, espace solidaire : épicerie solidaire, relai alimentaire, boutique « kfé'fringues » (fripes), ateliers et sorties familles.

Les inscrits en 2019-2020 : 779

0 à 3 ans : 43
4 à 12 ans : 392
13 à 18 ans : 112
19 à 60 ans : 152
61 ans et + : 80

Le détail des inscriptions 2019-2020 :

ALSH centre de loisirs : 791 enfants de 3 à 13 ans.
Ludothèque : 69 enfants de 0 à 5 ans, 26 adultes, 1 sénior.
Accompagnement scolaire :
primaire 7-11ans : 19
Collège 12-15ans : 14
Accueil des jeunes 13-17 ans (local ados et séjours): 38
Activité culturelles :
Musique : 52 enfants, 29 adultes, 10 séniors.
Danse : 44 enfants, 8 ados, 20 adultes.
Arts plastiques : 17 enfants, 7 adultes, 20 séniors.
Activité sportives et bien-être: 78 enfants, 121 adultes, 65 séniors.

Le groupe moteur du Projet social 2021-2025 en plein travail.

1. Son histoire.

Né le 24 juin 1987 d'une volonté associée de la municipalité et de la caisse d'allocations familiales, le centre socioculturel de Villeneuve de Berg compte **34 ans d'existence**. Dans un premier temps, il a répondu à des besoins de service (accueil de loisirs, activités culturelles). **En 1992**, l'association de gestion des activités prend la gouvernance de l'établissement. C'est à ce moment-là que le projet prend tout son sens et qu'il peut répondre aux véritables missions d'un CSC. L'association a su s'adapter prudemment aux changements, aux évolutions de territoire, à sa démographie. Aujourd'hui, le CSC est une structure solide, reconnue par les habitants et soutenue par les partenaires. Son équipe est formée, stable et dynamique. Ses actions sont variées. Ses sources de financements sont diversifiées. **En 2003**, la communauté de communes Berg et Coiron voit le jour. L'organisation des territoires connaît des changements et le CSC s'adapte progressivement à cette mutation. Le partenariat avec la CDC devient incontournable par les prises de compétence de l'enfance, la jeunesse et des services aux personnes. **En 2013**, le CSC met en avant **la dimension participative, le pouvoir d'agir des habitants**, le projet prend une tout autre dimension, il est construit **avec et par les habitants**. La même année, Le CSC perçoit les prémices **d'un projet intercommunal**. Il aura fallu presque 10 ans pour penser « diagnostic » à l'échelle intercommunale. Ce n'est **qu'en 2020** que la **dimension intercommunale** se concrétise autour d'un projet tourné vers l'avenir en privilégiant quatre grandes thématiques, la mobilité, la citoyenneté, la communication et la protection de l'environnement.

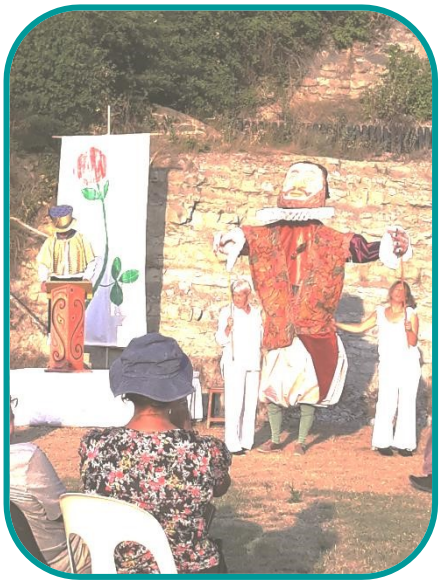

En 2019, le CSC a soutenu la création du spectacle « Olivier de Serres, un spectacle Villeneuvois », qui a rassemblé une centaine de bénévoles de la ville et des alentours, sous l'impulsion de Claude Roche. Des ateliers de création ont eu lieu tout au long de l'année et ont touché toutes les tranches d'âges.

2. Ses actions : La maison « Centre Social ».

Centre socioculturel La Pinède

Maison des services et activités	Maison des Projets	Maison de la citoyenneté
Accueil de loisirs Accompagnement scolaire Ludothèque activités loisirs sportifs et culturels adultes et enfants	Appui initiative d'habitants *(Ô point commun)* Accompagnement de projets de jeunes Accompagnement de collectifs *(Baby troc, évènements, jardin ..)*	Gouters, jeux, débats Accueil et accompagnement des bénévoles Réseau solidaire Accueil de permanences Accueil , soutien aux associations

Accueil - écoute - aller-vers

3. Son équipe :

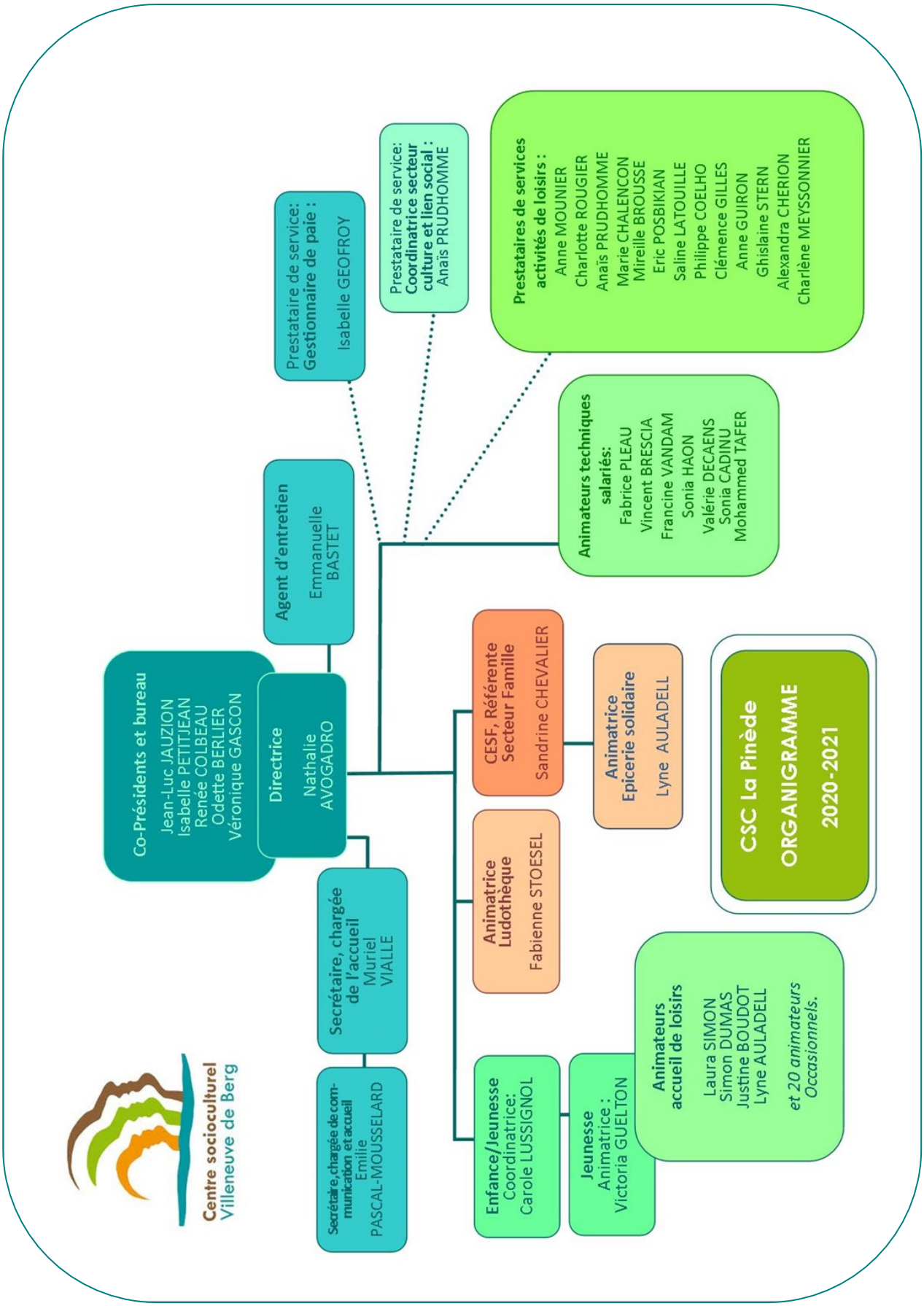
CSC La Pinède
ORGANIGRAMME
2020-2021
Co-Présidents et bureau
Jean-Luc JAUZION
Isabelle PETITJEAN
Renée COLBEAU
Odette BERLIER
Véronique GASCON
Directrice
Nathalie AVOGADRO
Agent d'entretien
Emmanuelle BASTET
Prestataire de service:
Gestionnaire de paie :
Isabelle GEOFROY
Prestataire de service:
Coordinatrice secteur culture et lien social :
Anaïs PRUDHOMME
Prestataires de services activités de loisirs :
Anne MOUNIER
Charlotte ROUGIER
Anaïs PRUDHOMME
Marie CHALENCON
Mireille BROUSSE
Eric POSBIKIAN
Saline LATOUILLE
Philippe COELHO
Clémence GILLES
Anne GUIRON
Ghislaine STERN
Alexandra CHERION
Charlène MEYSSONNIER
Animateurs techniques salariés:
Fabrice PLEAU
Vincent BRESCIA
Francine VANDAM
Sonia HAON
Valérie DECAENS
Sonia CADINU
Mohammed TAFER
Secrétaire, chargée de l'accueil
Muriel VIALLE
Secrétaire, chargée de communication et accueil
Emilie PASCAL-MOUSSELARD
CESF, Référente Secteur Famille
Sandrine CHEVALIER
Animatrice Epicerie solidaire
Lyne AULADELL
Animatrice Ludothèque
Fabienne STOESEL
Enfance/Jeunesse
Coordinatrice:
Carole LUSSIGNOL
Jeunesse
Animatrice :
Victoria GUELTON
Animateurs accueil de loisirs
Laura SIMON
Simon DUMAS
Justine BOUDOT
Lyne AULADELL
et 20 animateurs Occasionnels.
Centre socioculturel
Villeneuve de Berg

4. Sa gouvernance :

En 2017-2018, la fédération ardéchoise des centres sociaux a mené une recherche-action sur le Thème « **Développer une gouvernance partagée** ». Le CSC s'est inscrit dans cette démarche dans le but d'échanger, de s'interroger, de prendre du recul et de partager des visions, des positionnements différents, individuels ou collectifs. Nous n'avons guère le temps d'échanger, de nous poser pour réfléchir sur le fonctionnement démocratique en raison de la lourde gestion de l'association.

Cette formation nous a permis d'établir un diagnostic de notre fonctionnement à partir d'une grille réalisée collectivement.

Notre constat :

Analyse de la situation	Améliorations en cours
Composition du CA	
Le CA est représentatif de toutes les catégories socioprofessionnelles. **50% des communes de Berg et Coiron sont représentées.** Les femmes sont plus présentes que les hommes. Présence de 50% des membres à chaque CA. 2 à 3 pouvoirs par CA.	**L'animation du CA** a été reprise par les présidents. Cette co-présidence à trois est un fonctionnement tout nouveau. Pour que chacun trouve sa place, il a fallu s'adapter. Chaque président anime un CA à tour de rôle. La directrice peut intervenir sur des points techniques et accompagner sur la méthode. Un bureau a lieu une semaine avant pour le préparer et un jour avant, une rencontre Direction/Présidents est formalisée pour mettre au point les derniers éléments. Une nouvelle secrétaire a été élue et rédige les comptes rendus. Lors de la formation, nous avons pu entendre des témoignages de **fonctionnement en « Socio-cratie »**. Cette expérimentation nous questionne et nous souhaitons aller plus loin dans la réflexion. **Il est important de réfléchir au travail associé salariés- élus- habitants.**
Fonctionnement du CA	
le CA a élu une **co-présidente à trois**. C'est un fonctionnement collégial. Chaque co-président a une responsabilité particulière : l'un est responsable RH, l'autre est moteur sur les projets et le troisième est sur la représentation dans les instances. **Un tableau des responsabilités** a été mis en place en 2015. **Le fonctionnement à trois présidents** est riche en échanges mais demande une organisation plus fine des rôles et missions de chacun. Des invités peuvent participer au CA sans droit de vote. **Il n'existe pas de documents de délégation de signature**.	Participation à **une formation sur la gouvernance proposée par la FACS (6 jours de formation depuis septembre 2017).** 4 personnes ont participé depuis le début. Une des présidente, la trésorière et la directrice. Cette formation permet une véritable réflexion sur le fonctionnement associatif et une remise à plat de son propre fonctionnement. Il est impératif de revoir **le tableau des missions** de façon régulière, éventuellement à chaque fois que la présidence change. **Il est assez urgent de réaliser un document de délégation pour la direction.**

Fonctionnement du Bureau	
Le Bureau se réunit une à deux fois par mois selon les besoins ; ce sont très souvent les co-présidents et la directrice qui sollicitent le bureau selon les problématiques ou les sujets à aborder. Le bureau est un lieu de **réflexion, d'élaboration de prémices de projets**, de gestion du personnel et comptable.	Un Bureau d'associations des centres sociaux demande un cumul de compétences, du temps, de l'énergie, des qualités humaines, ainsi que des connaissances du milieu associatif. Chaque membre du bureau devra avoir une fonction spécifique. Nous avons travaillé en formation **la fiche de poste du "Président "et l'élection sans candidat,** outil intéressant qui permet d'appréhender les fonctions différemment. Malgré l'intervention d'une juriste, plutôt spécialisée sur le droit du travail, nous sommes face à de l'incertitude concernant **le droit associatif, la co-présidence et la responsabilité.** **Un nouveau bureau est en poste depuis septembre 2020.**

Fonctionnement de l'AG	
L'Assemblée générale se réunit une fois par an, au mois de juin. Le nombre de participants a progressé depuis 10 ans grâce à **un vrai travail sur l'animation et la participation des adhérents**. Des témoignages des différents publics (jeunes, publics fragilisés) sont proposés pour dynamiser l'AG et les rendre acteurs. Une quarantaine de personnes assiste à l'AG. Ce qui est faible par rapport au nombre d'adhérents (800), mais qui est énorme en termes de progression.	Nous devons continuer **notre travail de mobilisation**, rendre l'AG encore plus intéressante et attractive, **utiliser de nouveaux outils (témoignages extérieurs).** Il est indispensable de r**endre ce moment festif et engagé**, ***par exemple en décentralisant notre AG sur une autre commune.***

Ouverture des instances aux habitants	
Les CA sont ouverts aux **invités**. Depuis janvier 2018, nous avons mis en place **des commissions de travail.** Celles-ci sont constituées uniquement de personnes faisant partie du CA et des Salariés. ***Commission culture - commission finance - commission communication - commission sociale.***	**L**a création des commissions a l'avantage de créer **des espaces d'échange** - de permettre un travail en amont des CA. De provoquer une implication plus importante des membres. Les commissions se sont arrêtées et ont eu du mal à tenir dans le temps. Il faut réfléchir à un nouveau fonctionnement.

Formalisation des décisions	
Il existe au sein du centre socioculturel : **les statuts, les règlements intérieurs pour les services comme** l'ALSH et la Ludothèque, une charte pour le jardin et la boutique « kfé fringues », un cahier des délibérations des CA, un tableau d'information à l'accueil.	**Un règlement intérieur associatif** a été réalisé, il organise le fonctionnement (statuts annexes). Nous avons notifié sur notre règlement intérieur que le nombre de coprésidents était limité à 3.

Appropriation de la structure des projets	
Nous devons être plus vigilants à l'accueil des nouveaux membres du CA. La formalisation de l'acte d'accueil est très importante pour une immersion totale et une reconnaissance de l'individu. Le projet est envoyé aux membres du CA. 1/3 des membres ont participé à son élaboration. Le projet est disponible sur le site internet. L'information est diffusée par Facebook, la presse locale, des flyers.	**Un livre d'accueil** a été réalisé reprenant les éléments essentiels de la vie associative. Nous avons validé le fait de remettre **un dossier** (comprenant le livret, le projet social, la plaquette). Nous avons créé **un outil d'auto-évaluation** des membres du CA ou des adhérents sur la connaissance et le fonctionnement de la structure. **Ce quiz** a été utilisé lors de notre AG. Afin d'améliorer notre communication, nous avons mis en place **un système d'envoi groupé** par un logiciel spécifique *(Sendinblue)*.

Représentation	
La commune de VDB est représentée par son maire et un délégué, la communauté de communes berg et Coiron par la vice-présidente. Ces deux derniers sont présents à chaque séance du CA à titre consultatif. La CAF est représentée par Mr Ortis. La MSA est représentée par Mr Lefrileux. L'association MFR est souvent absente.	Il serait nécessaire de réfléchir à la représentativité des associations sur le centre social et à leur intérêt d'y siéger (partenaires privilégiés, stratégiques, autres communes …)

Validation des projets et des actions	
Pour animer les débats et susciter des réflexions au sein du CA, il est indispensable que les co-animateurs (présidents) apprennent à utiliser des outils permettant la gestion des conflits et la distribution de la parole. Les projets importants et nouveaux sont présentés et validés en CA.	Nous devons travailler **sur les mandats, les délégations, les règles d'animation. Le nouveau bureau devra trouver une organisation qui lui convienne.** Il serait bon que chaque membre fasse part de ses propres besoins pour arriver à une osmose dans le déroulement de l'animation des CA.

Degré de décision et d'anticipation	
L'invitation est envoyée 10 jours avant la date du CA. Celles-ci sont prévues, en amont, trois mois avant et par trimestre. Les comptes rendus ne sont pas envoyés aux membres mais sont consultables au CSC. Une discussion a eu lieu sur l'affichage ou non des CR de CA. Aucune décision n'a été prise à ce jour.	**L'envoi de documents par mail** pour préparer en amont le CA serait utile pour favoriser le débat et la participation de tous.

Animation des instances	
Le CA est renouvelé par tiers tous les ans. L'élection se fait lors de l'AG par bulletin secret. L'élection du Bureau se fait lors du CA. Le recrutement des membres est l'affaire de tous (salariés- bénévoles- administrateurs). Nous avons recruté 6 nouvelles personnes en 2017. L'ordre du jour est élaboré par le Bureau et la directrice. Des salariés peuvent être invités pour présenter des projets ou leur secteur. Peu d'espace pour la convivialité - le CA reste une instance très institutionnalisée. Le temps de réunion ne doit pas dépasser 2h.	Nous devons clarifier sur les statuts l'élection du Bureau (président - trésorier - secrétaire). Nous devons laisser plus de place à la convivialité (ex : grignotage pendant la réunion, petites tables qui permettent la parole à tous). Il nous parait indispensable que chaque membre du CA s'investisse au minima dans une action. **En raison de la Covid, les instances ont été animées en Visio.**

Nous retenons quelques pistes de réflexions :

- Le travail associé salariés/CA/ habitants.
- Le nouveau fonctionnement du Bureau et du CA.
- Les commissions de travail.
- Les rôles des membres du bureau.
- La dynamique intercommunale.
- L'animation des instances.
- Le renouvellement du CA.
- Les délégations.

5. Son territoire :

La Communauté de Communes de Berg et Coiron :

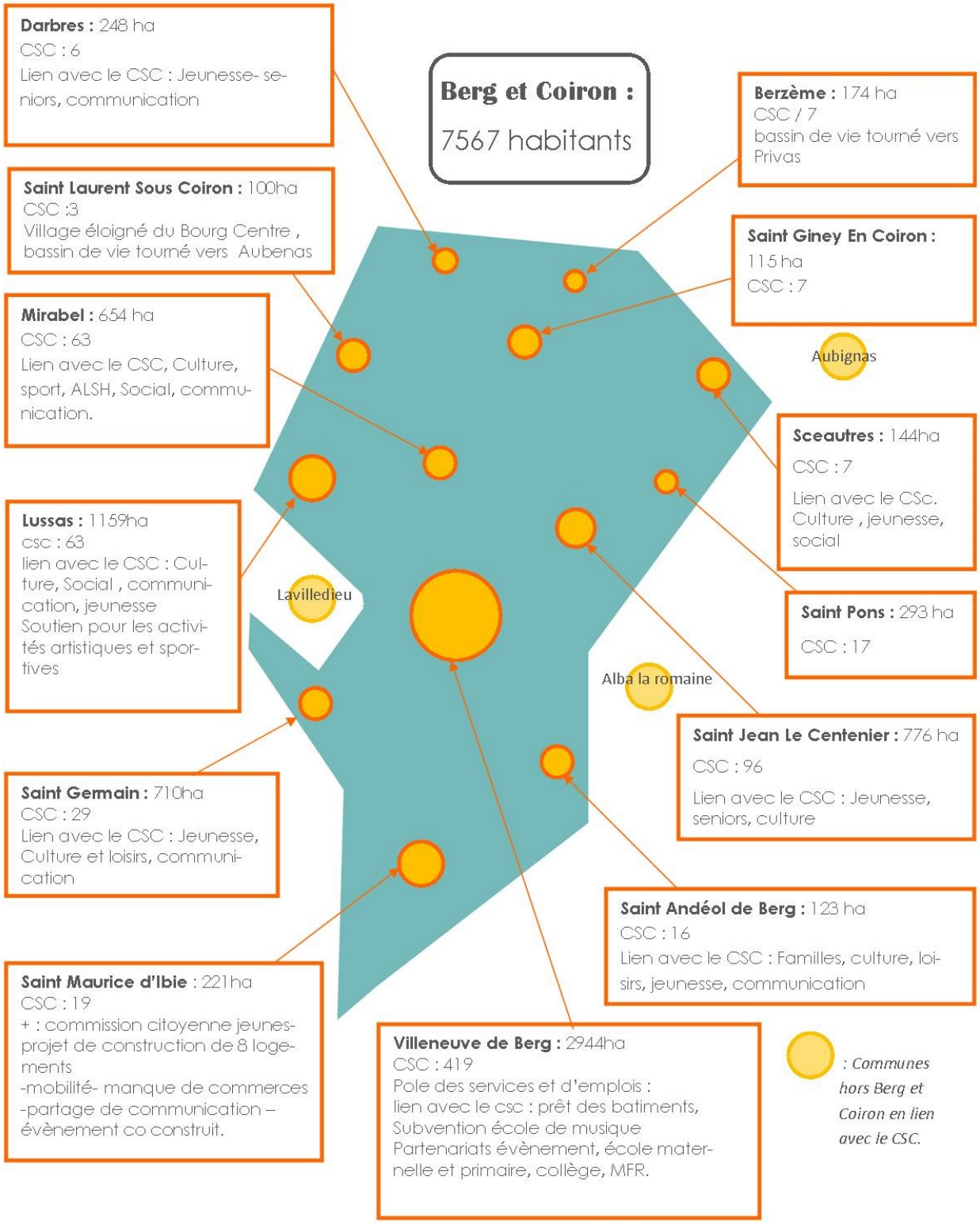

6. Ses partenaires :

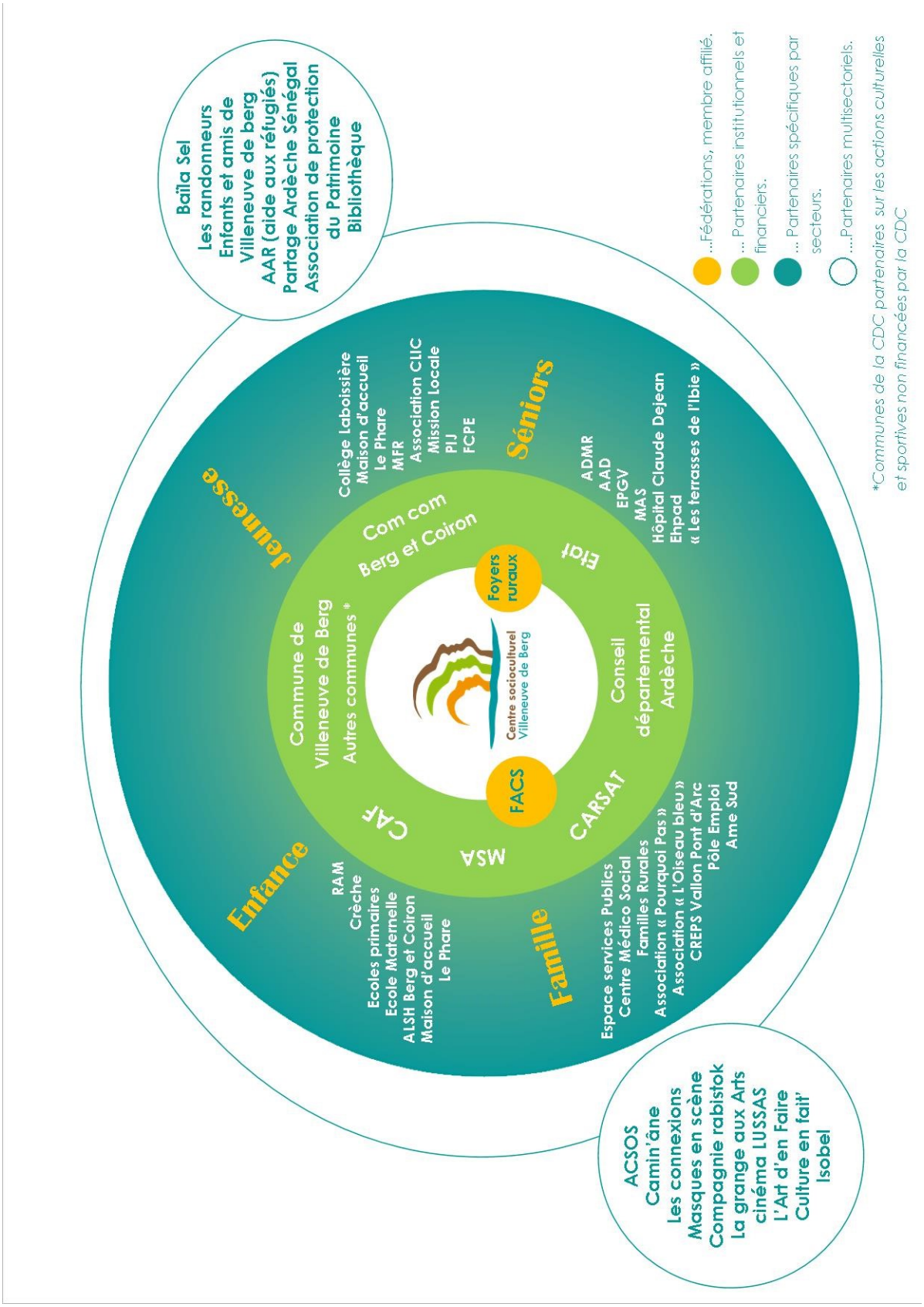

7. Ses finances :

Quelques points d'analyse de 2016 à 2019.

1. Comptes d'exploitation.
2. Produits.
3. Charges.
4. Santé financière de l'association.

1. Les comptes d'exploitation de 2016 à 2019

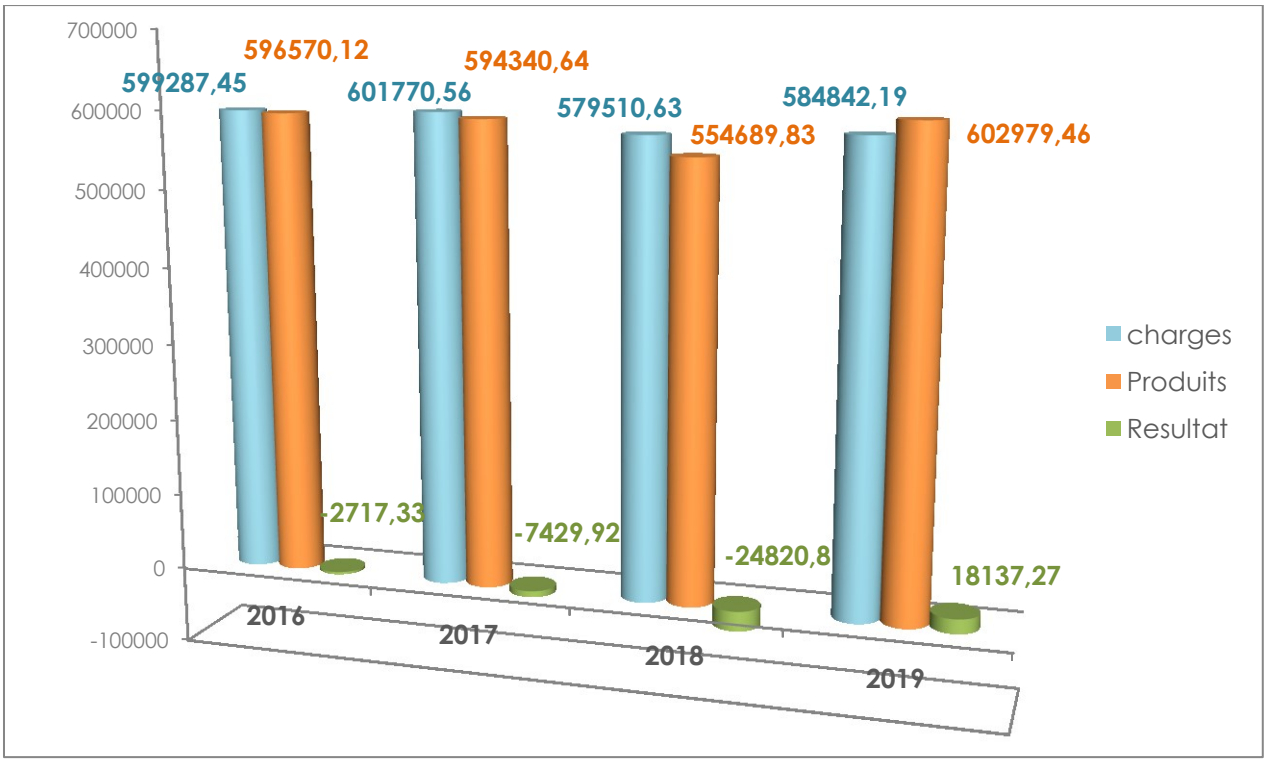

Le centre socioculturel se remet progressivement de deux évènements qui ont marqué la période 2016-2020 et en particulier l'année 2018 :

- L'arrêt subit des Temps d'accueil périscolaire.
- La suppression des contrats aidés.

Après trois ans de déficits successifs, le centre socioculturel finit l'année 2019 en positif (+18137.27). Le CSC a peu de marge financière.

2. Les produits 2016 et 2019

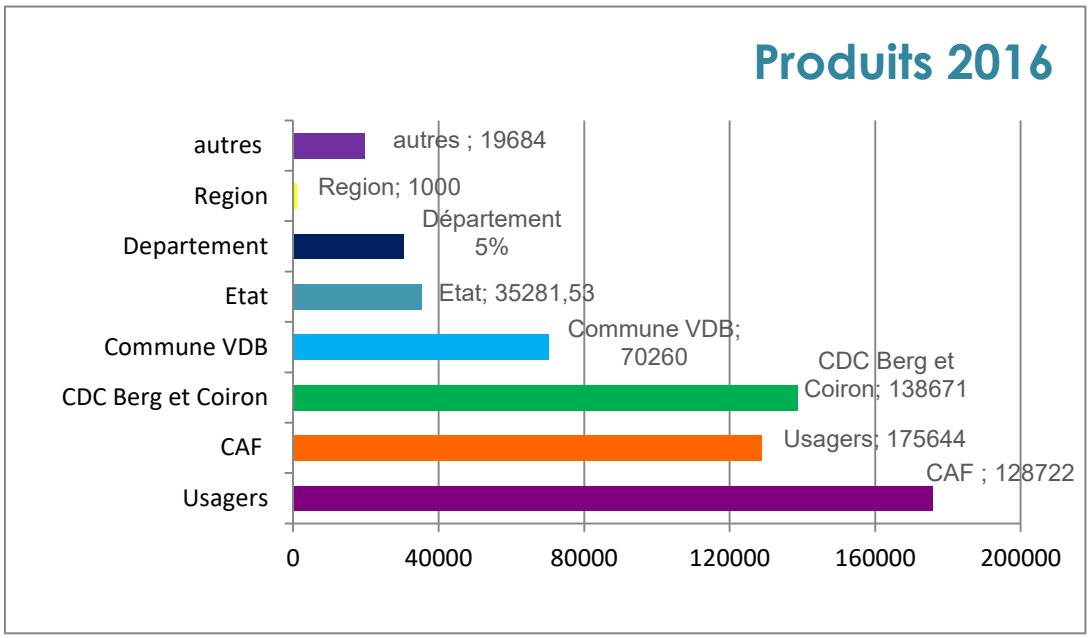

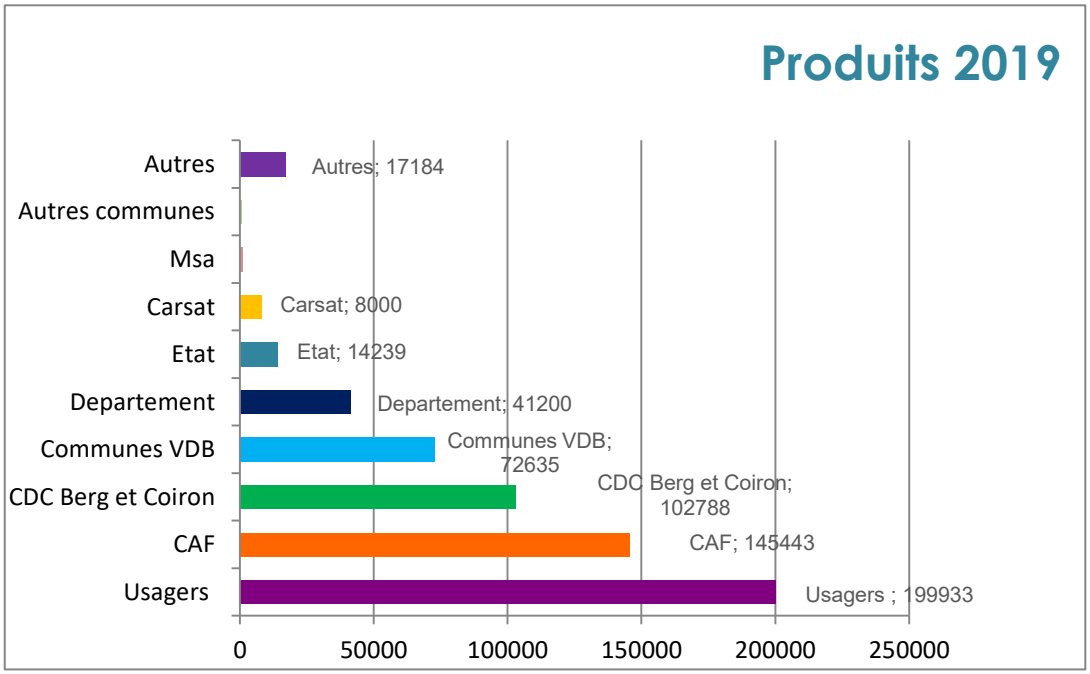

Au regard des éléments ci-dessus nous constatons que :

- La part des usagers, du département, de la CAF a augmenté.
- Une baisse de la part de la CDC.
- La stabilité de la participation communale de VDB.
- L'entrée de nouveaux financeurs comme la CARSAT.

3. Les charges :

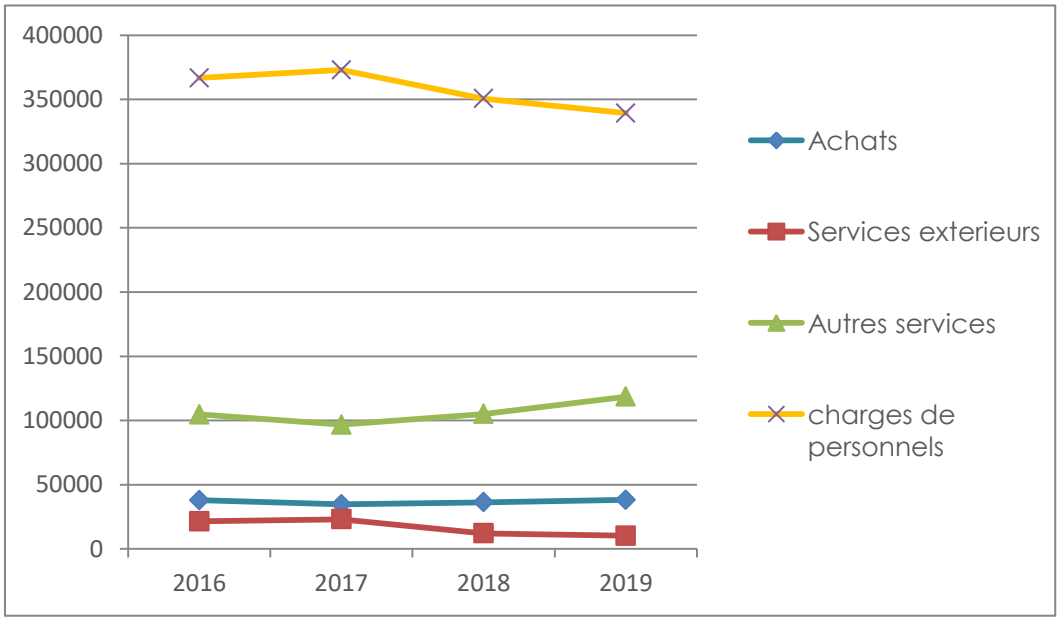

Commentaires et constat sur les quatre dernières années :

Nous pouvons constater que la part **des charges de personnel** se démarque largement des autres charges ; elle se situe entre **67% et 70% des charges** d'exploitation. Arrive en 2ème position « Autres services extérieurs » qui regroupe deux gros blocs de dépenses, **les transports et les travaux et façons exécutés à l'extérieur** et représente environ **23% des charges d'exploitation**. Notons que les achats arrivent en 3ème position avec deux gros blocs : **les repas des accueils de loisirs** et les frais de **chauffage, électricité et eau**.

CHARGES

Numero comptes	intitulés	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
606110	Eau, gaz, electricité, combustible	10200	10404	10612	10824	11041
606130	Carburant	700	714	728	743	758
606300	fournitures d'entretien et de petit équipement	5000	5100	5202	5306	5412
606400	Fournitures administratives	1000	1020	1040	1061	1082
606500	Fournitures d'ateliers	6800	6936	7075	7216	7361
606810	Alimentation et boissons	6800	6936	7075	7216	7361
606840	Repas	17000	17340	17687	18041	18401
606830	Produits pharmaceutiques	400	408	416	424	433
60	TOTAL ACHATS	47900	48858	49835	50832	51849
613500	Location immobilière	2100	2142	2185	2229	2273
615500	Travaux d'entretien et réparation sur biens immobiliers	1200	1224	1248	1273	1299
615600	Maintenance	1300	1326	1353	1380	1407
616000	Primes d'assurances	4800	4896	4994	5094	5196
618100	Documentation generale	500	510	520	531	541
618300	Documentation technique	200	204	208	212	216
618500	Frais de colloque, séminaires, conférences	700	714	728	743	758
618600	Frais de formation des bénévoles	600	612	624	637	649
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	11400	11628	11861	12098	12340
621000	Personnel ext.	4579	4670,58	4764	4859	4956
622600	Remuneration d'intermediaires et honoraires	5430	5538,6	5649	5762	5878
623000	Publicité, information et publications	3500	3570	3641	3714	3789
624000	Transport d'activité	13100	13362	13629	13902	14180
625100	Frais de deplacements du personnel	800	816	832	849	866
625200	Deplacement des bénévoles	2000	2040	2081	2122	2165
625800	Frais de fonctionnement des instances associatives	800	816	832	849	866
626100	Frais postaux	200	204	208	212	216
626300	Telecommunications	3800	3876	3954	4033	4113
627000	Services bancaires et assimilés	1000	1020	1040	1061	1082
628100	Cotisations	6000	6120	6242	6367	6495
628200	Travaux et façons exécutés à l'exterieur	65000	66300	67626	68979	70358
628600	Frais de formation du personnel	1900	1938	1977	2016	2057
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	108109	110271,2	112477	114726	117021
633300	Impots, taxes et versements sur rémunerations	6385	6512,7	6643	6776	6911
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	6385	6512,7	6643	6776	6911
641000	Remuneration du personnel	248500	253470	258539	263710	268984
641200	Congés payés	1800	1836	1873	1910	1948
645000	Charges de securité sociale et prévoyance	49257	50242,14	51247	52272	53317
647000	Autres charges sociales	3200	3264	3329	3396	3464
648000	Autres charges du personnel	2000	2040	2081	2122	2165
64	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	304757	310852,1	317069	323411	329879
651600	Droits d'auteurs et reproduction (SACEM)	1000	1020	1040	1061	1082
652000	Charges supletives	56200	57324	58470	59640	60833
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	57200	57200	58344	59511	60701
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES	500	500	510	520	531
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	2000	2000	2040	2081	2122
681000	Dot aux amortissements sur immobilisations	200	204	208	212	216
681500	Dot aux provisions pour risques et ch d'exploitation	8300	8466	8635	8808	8984
68	TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	8500	8670	8843	9020	9201
	TOTAL DES CHARGES	**546751**	557686	568840	580217	591821

PRODUITS						
Numero comptes	intitulés	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
706100	Participation des usagers	130187	132791	135447	138155	140919
706110	Participation des usagers- Bons vacances ou autres	20100	20502	20912	21330	21757
708800	Autres produits d'activités annexes	12000	12240	12485	12734	12989
60	TOTAL ACHATS	162287	165533	168843	172220	175665
741300	Poste FONJEP	7107	7249	7394	7542	7693
741600	Emplois aidés	15831	16148	16471	16800	17136
743100	Subvention de fonctionnement - DEPARTEMENT	44000	44880	45778	46693	47627
744100	Subvention de fonctionnement - COMMUNES	17000	17340	17687	18041	18401
744150	Subvention de fonctionnement - CDC	98500	100470	102479	104529	106620
745100	Subvention de fonctionnement - CAF	0	0	0	0	0
745210	PS CNAF - Animation Globale	69739	71134	72556	74008	75488
745220	PS CNAF- Accueil de loisirs sans hebergement	11929	12168	12411	12659	12912
745230	PS CNAF - Accompagnement scolaire	8000	8160	8323	8490	8659
745240	PS CNAF- Animation collective famille	23332	23799	24275	24760	25255
745250	PS CNAF- Jeunesse	14500	14790	15086	15388	15695
748000	Autres Subvention Carsat	8000	8160	8323	8490	8659
748200	Subvention MSA	2500	2550	2601	2653	2706
74	TOTAL SUBVENTION EXPLOITATION	320438	326847	333384	340051	346852
752000	Contre partie des charges supplétives	56200	57324	58470	59640	60833
756000	Cotisations	5000	5100	5202	5306	5412
758200	Produits divers - Remboursements formations		0	0	0	0
75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	61200	62424	63672	64946	66245
768000	Interets financiers		0	0	0	0
76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	0	0
771800	Produits exceptionnels sur operations de gestion		0	0	0	0
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	0	0
78	TOTAL REPRISES SUR PROVISIONS	2826	2883	2940	2999	3059
79	TRANSFERT DE CHARGES	0	0	0	0	0
	TOTAL DES PRODUITS	546751	557686	568840	580217	591821

La prévision sur les cinq prochaines années a été réalisée à partir des comptes de résultat de 2019, l'année 2020 étant une année particulière en raison de la pandémie. En 2019, les charges avaient été analysées pour rechercher toutes les économies possibles et trouver d'autres financements dans le but d'améliorer la situation 2018. Nous avons donc :

- Développé les actions seniors (CARSAT et Conférence des financeurs).
- Valorisé l'espace solidaire et bénéficier de nouveaux financements du département.
- Sollicité la communauté de communes pour une augmentation de la subvention.
- Sollicité les communes sur les actions culturelles ou sportives non financées par la CDC.
- Demandé des subventions exceptionnelles à la CAF et à la CDC.

- Révisé les tarifs des activités (+10% aux habitants hors CDC).
- Optimisé l'occupation des locaux.
- Réorganisé les missions des salariés à l'occasion de départs.
- Proposé un dossier pour la PS jeune.

Nous souhaitons pour l'avenir 2021-2025 :

- Faire reconnaitre **la mission d'animation globale** sur le territoire Berg et Coiron par les collectivités et bénéficier de financement direct pour cette mission.
- Faire reconnaitre **la fonction intergénérationnelle de la ludothèque** et bénéficier de financement spécifique pour cette activité.
- Obtenir une **revalorisation annuelle de la subvention de la CDC.**

Pour cela nous nous engageons de :

- Aller hors les murs et valoriser la mission de centre socioculturel « itinérant » pour tous.
- Solliciter de nouveaux financeurs tels que les financements européens.
- Solliciter les Entreprises locales.
- Miser sur l'échange de savoir-faire.

4. La santé financière de l'association

Le fonds de roulement :

Le fonds de roulement se calcule par la différence entre les ressources stables (capitaux permanents) et les actifs immobilisés (immobilier, matériel).

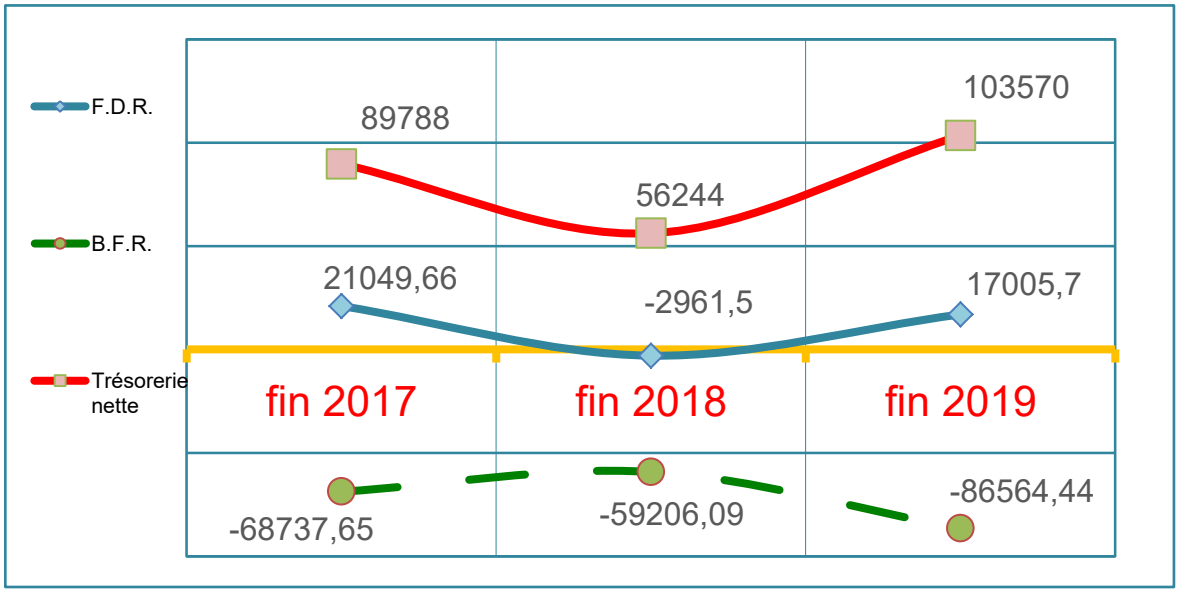

Le fonds de **roulement positif en 2017 et 2019** signifie que les ressources stables couvrent les emplois stables et dégagent des ressources disponibles pour financer d'éventuels besoins liés au court terme. **L'année 2018** était une année particulière qui a connu l'arrêt des TAP et des contrats aidés. Nous avons immédiatement réagi et trouvé de nouvelles sources de financements.

Même si le FDR est négatif en 2018, il redevient positif en l'année 2019.

Il faut le comparer aux besoins en fond de roulement.

Le besoin en fonds de roulement :

Le besoin en fonds de roulement traduit le besoin de financement du cycle d'exploitation. Selon l'activité de la structure, il en résulte un décalage entre les encaissements et les décaissements.

Notons cependant qu'un besoin en fond de roulement structurellement négatif est caractéristique des établissements sociaux. Les adhérents paient leurs cotisations en début d'année et les subventions sont versées par acompte. Les charges sont payées après l'encaissement des familles.

	2017	2018	2019
BFR	**-68738**	**-59206**	**-86564**
FR	**21050**	**-2961**	**17006**

Le BFR est largement inférieur au fonds de roulement,

Le FR couvre largement le besoin en fonds de roulement.

La trésorerie :

La trésorerie nette permet d'analyser l'équilibre financier de l'association. Elle est définie comme **la différence entre les ressources dont elle dispose (FR) et ses besoins de financement (BFR)**

	2017	2018	2019
FR	21050	-2961	17006
BFR	-68738	-59206	-86564
Trésorerie nette	**89738**	**56245**	**103570**
Résultat exploitation	**601140**	**573764**	**580833**
Trésorerie en nombre de jours	**53 jours**	**35 jours**	**64 jours**

La trésorerie nette de 2019 est de 103570€, soit une trésorerie pouvant couvrir 64 jours de fonctionnement. Il est préconisé une avance de 90 jours de trésorerie.

2. L'habitant au cœur du projet

1. Le cadre de référence
2. Calendrier, Méthodologie
3. Rappel des axes prioritaires du projet social
4. Evaluation du projet social précédent
    - Evaluation des actions
    - Evaluation de l'impact social
5. Diagnostic partagé
6. Perspectives, synthèse et confrontation des problématiques (axes)
7. Budget prévisionnel 2021
8. Feuille de route 2021

1. le cadre de référence

Conformément aux préconisations de la caisse d'allocations familiales, la démarche d'élaboration du projet social 2021 / 2025 est réalisé selon un cadre bien défini.

Le CSC se doit de respecter un cadre, des missions, des valeurs.

Des textes règlementaires :

Extrait de la circulaire de la CNAF : animation de la vie sociale

Le référentiel des métiers

- Les missions du directeur
- Les missions du référent famille
- Les missions du chargé d'accueil

Le COG 2018-2022 (extrait) :

- « Concourir à **la cohésion des territoires les plus fragiles** en y soutenant les dispositifs d'animation de la vie sociale qui répondent aux besoins d'accompagnement des familles ».

La CPOG 2018 – 2022 (CAF Ardèche) (extrait) :

- « Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale sur les territoires prioritaires ».

Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale Départementale 2019-2023 :

1. Conforter le partenariat autour de l'animation de la vie sociale à l'échelle départementale.
2. Contribuer à une meilleure prise en compte de l'animation de la vie sociale à l'échelle intercommunale.
3. Renforcer le maillage territorial en structures d'animation de la vie sociale tout en sécurisant les structures existantes et en veillant à la qualité de l'offre proposée.
4. Mettre en réseau les espaces de vie sociale en tenant compte de leur spécificité.
5. Favoriser l'implication des bénévoles dans la gestion et le pilotage des centres sociaux.

Le schéma départemental des services aux familles de l'Ardèche, (extrait) :

1. Développer l'offre d'accueil du jeune enfant et réduire les inégalités territoriales en s'appuyant sur la complémentarité des offres d'accueil.
2. Faciliter l'accès des familles vulnérables aux services d'accueil de la petite enfance et de soutien à la parentalité.
3. Mailler progressivement le territoire en matière d'offre d'accompagnement à la parentalité.
4. Faciliter une action coordonnée des acteurs sur le territoire.
5. Améliorer l'information des familles sur l'offre disponible.
6. Favoriser le recrutement et la formation des professionnels de la petite enfance.
7. Promouvoir les valeurs de la République française.

La convention territoriale globale 2019/2022 (Extrait)

1. Conforter l'existant
2. Renforcer les liens entre les acteurs du territoire intercommunal pour une meilleure interconnaissance et coordination d'action sociale
3. Favoriser le rapprochement de l'offre de service auprès des habitants pour pallier les difficultés dans la mobilité

Des conventions de partenariats pluriannuelles :

- La convention Centre Social/ Caf/ Département/ FACS
- La convention Centre socioculturel / Département
- La convention Centre socioculturel / CDC Berg et Coiron
- Les conventions Centre socioculturel/ CAF
    - Animation Globale
    - Animation collective famille
    - CLAS
    - ALSH
- La convention avec La MSA

Des missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :

- « Un lieu de proximité à vocation sociale globale familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale… »
- « Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants de s'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets… »

Des Missions complémentaires :

1. Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels ou associatifs.
2. Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
3. Développer des interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire.
4. Mettre en œuvre une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilité des usagers et des bénévoles.
5. Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués.

Des valeurs (extrait de la charte nationale des centres sociaux) :

- **La dignité humaine :** reconnaitre la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels.
- **La solidarité :** considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capable de vivre ensemble en société est une conviction constantes des centres sociaux.
- **La démocratie :** opter pour la démocratie, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

2. Méthodologie et calendrier

Ce projet social a été réalisé, réfléchi, construit et débattu lors de temps spécifiques et fléchés pour la construction du projet social par une équipe de salariés, de bénévoles, d'habitants.

Constitution du Groupe Moteur le 13 février 2020.

28 Personnes issues des adhérents, habitants, élus du CA, salariés.

- **En grand groupe**

Présentation de la démarche projet et du plan d'action.

Utilisation de **l'outil photo - langage** (photos représentant des situations de la vie très diverses. Les personnes sont invitées à choisir deux images qui représentent le bien-être sur leur territoire, et deux autres images qui représentent le mal-être. Toutes les idées sont ensuite classées.

Il en ressort six grands thèmes :

Le lien social - la santé - la culture et les loisirs - l'environnement - la mobilité la précarité.

L'outil photo – langage, lors de la première réunion du groupe moteur.

En petit groupe

Le groupe se sépare en petits groupes de 5 personnes par thématique, l'objectif étant d'élaborer 6 questions qui seront ensuite intégrées à un système ludique pour questionner les habitants et aller vérifier si nos constats sont bien confirmés.

L'outil d'enquête est la roue des idées : deux roues ont été fabriquées dans le style d'une *« roue de la fortune »* par Fred, un bénévole du CSC. Les thèmes sont notés sur cette roue comprenant des couleurs. L'animateur fait tourner la roue qui s'arrête sur une couleur, il tire au hasard une question et entame le dialogue avec l'habitant.

Réunion du 05 mars 2020 du Groupe Moteur

Le groupe moteur s'est réuni le **05 mars 2020** pour finaliser les questionnaires et les tester. Des binômes se sont constitués pour aller interroger les habitants sur des lieux stratégiques et élargis à la communauté de communes de Berg et Coiron. Chacun des binômes s'organise pour aller soit sur le marché, devant Intermarché, sur la place du village de Saint Jean-le-Centenier, devant l'office du tourisme…

COPIL du 10 mars 2020

10 Personnes ont participé à la réunion du COPIL dont la CAF, MSA , Communauté de communes, FACS.

L'objet du COPIL est l'occasion de partager collectivement le cadre du projet d'animation de la vie sociale, d'informer les partenaires du lancement de la démarche, de présenter la méthode, de réfléchir au territoire d'agrément et de croiser les regards sur le territoire.

Plusieurs questions ont été posées à nos partenaires :

- Quelle est, selon vous, la zone de vie sociale du CSC (Cartographie) ?
- Quels sont les enjeux prioritaires pour les quatre années qui arrivent ?
- Notez un enjeu par thématique (Enfance/Parentalité/Jeunesse/Culture /Vieillissement / Pole Social / Animation de la vie sociale).

Le 04 septembre 2020

Trois personnes du CSC (1 élu et 2 salariés) ont participé à la journée collective de lancement des diagnostics partagés proposée par la FACS. Cette journée a été un véritable moteur pour repartir sur le terrain et relancer la dynamique, un peu ralentie en raison de la situation sanitaire.

Réunion du 21 septembre 2020 du Groupe Moteur

Après une interruption de 6 mois, le groupe moteur s'est à nouveau réuni, le 21 septembre 2020, afin de relancer la dynamique du projet social. Nous avons pu travailler sur le nouveau calendrier, le diagnostic, les questionnaires, la roue et les binômes.

COTECH du 10 novembre 2020 en visio

Etaient présents, la CAF, la CDC, le département, la FACS et le CSC. Ce temps était l'occasion de faire un point sur l'avancée du projet. Nous avons pu partager sur l'évaluation, le diagnostic, et avancer les grandes thématiques qui se dégagent de ce travail collectif. La qualité de nos échanges n'a pas été à la hauteur des attendus. Les conditions de réunion en Visio et l'avancée du travail sur le diagnostic étaient selon nous pas assez abouti à cette date précise.

Réunion du 14 décembre 2020 du Groupe Moteur

Le 14 décembre fut l'occasion de présenter la synthèse de l'évaluation, d'une partie du diagnostic et d'élaborer les grands axes de travail qui se présentent. Cette rencontre fut une réussite par la présentation des résultats de l'évaluation et du diagnostic.

Les réunions des salariés, les entretiens de mars à novembre

L'année 2020, année d'élaboration du projet social a été largement perturbée par la situation sanitaire liée à la COVID19. La Caisse l'allocation familiale a accepté un report des échéances. Les entretiens prévus au plus près des habitants ont été soit annulés, soit reportés, soit réalisés « autrement ».

- **Communes de Saint Pons, Saint Germain :** Les habitants ont été interrogés devant l'école et au marché.
- **Villeneuve de Berg :** Les habitants ont été interrogés devant Intermarché, au Forum des associations.

- Les habitants du territoire ont été invités à **une Visio le 19 novembre 2020.** Pour l'occasion, **« la roue des idées » a été adaptée à la situation Covid avec une version numérique.**

- **Six questionnaires** ont été envoyés par mailing, soit 1500 adresses, et sur notre page Facebook.

CA du 06 février - choix des axes et des sous objectifs - vote par Le CA

Le CA, les salariés et le groupe moteur se sont réunis afin de déterminer l'intitulé exact des axes et sous objectifs et de les faire valider par le conseil d'administration.

Deux temps de travail sur les actions le 04 et 18 Mars

Par groupes, le groupe moteur le CA et les salariés ont travaillé sur les actions. (Rédaction des fiches action).

COTECH du 11 mars 2021.

Etaient présents : CAF – CDC – FACS - Mairie VDB - Bureau du CSC) + CESF et directrice. Rencontre pour valider les axes avec les partenaires et faire le point sur l'avancée du projet.

3. Rappel des axes prioritaires

- **Axe 1** : Rompre l'isolement des publics en situation de fragilité (Jeunes, familles monoparentales, personnes âgées seules, etc.)
- **AXE 2** : Diversifier l'offre du CSC pour plus de mixité sociale.
- **Axe 3** : Renforcer la qualité du service du CSC.

4. Evaluation du Projet Social 2017-2020

Le document présentant l'évaluation découle d'un travail collectif réunissant au total une centaine de personnes réalisé de janvier à décembre 2020.

1. L'évaluation des actions.

Evaluation du projet quadriennal en 2020 réalisé par le CA, les salariés et le groupe moteur.

Axes	Objectifs	Avancées	Difficultés
Rompre l'isolement des publics en situation de fragilité	**Faciliter le déplacement**	Pas d'avancées	-« Plate-forme » d'information sans partenaire pour poursuivre
	Faciliter l'insertion des familles	- Rénovation « ô point commun » par bénévoles - Participation des bénévoles à la journée de collecte - Positionnement d' « ô point commun » dans le paysage social Berg et Coiron (surtout VDB) : Banque alimentaire (45 familles), ateliers collectifs (couture, cuisine). - **Augmentation du nombre de bénévoles** sur le dispositif CLAS (accueil de plus d'enfants) - Aboutissement du projet de la zone ludique (impulsé par un groupe de jeunes du CSC). Véritable lieu de regroupement de familles - Développement des collectifs (Baby troc- récup'couture- réseau de solidarité Covid) - Partenariat avec Intermarché, les restos du cœur, la banque alimentaire	-la Place dans le local pour rassembler et développer tous les ateliers dans un lieu « dédié » à ce public. -le Partenariat avec les écoles sur le dispositif CLAS. -Les modules se détériorent et deviennent dangereux. -le partenariat avec le secteur famille.
		- Formations et qualifications du personnel en matière d'accueil des personnes en difficulté - Partenariat entre professionnels des CSX et CMS. - Convention UT sud, CSX et FACS et formation pour accéder à une culture commune. - Une nouvelle dynamique de projets d'accompagnement à la parentalité « Les écrans pour le meilleur et pour le pire ». « Dessine-moi un accueil idéal » soirées jeux, soirées débats. - Des parents satisfaits de se sentir valorisés dans leurs compétences.	-L'accueil de publics en difficulté demande du temps, des moyens supplémentaires.

		- Imprégnation des personnels du CSC de l'enjeu « Education au Développement Durable ». - Actions intergénérationnelles réussies	-Jardin : à développer et à aménager. -Aucun projet partenarial n'a vu le jour, malgré le « hackathon » EDD.
	Renforcer les liens locaux dans les quartiers et les villages	- Le renforcement des liens locaux autour du CSC : forum asso, fête, - la soirée de solidarité pour les sinistrés du séisme du Teil	-Pas de démultiplication dans les quartiers. -Sous-utilisation du jardin.

Les bénévoles rénovent l'espace solidaire « Ô point commun », février 2018.

Diversifier l'offre du CSC pour plus de mixité sociale	**Faciliter les démarches administratives**	- Ouverture de la maison des services publics à VDB - Orientations par le point commun	-
	Faciliter l'accès à la culture et à l'information diversifiée	- **Soutenir les pratiques culturelles et artistiques :** - Développement des pratiques musicales, ouverture aux pratiques collectives - Participation des ateliers aux événements du territoire - Plus grande participation des parents dans les ALSH - Le spectacle historique et participatif « Olivier de Serres »	-Manque de place au CSC. -Manque des salles ou lieux de spectacles. -Problème de mobilité pour certaines familles.
	Débat en groupe de parole sur des thèmes actuels	- Modification de l'atmosphère entre les enfants et entre les enfants et les adultes par des ateliers de parole - Formations facs sur le thème de la laïcité et des faits religieux	-Frein lié à la non-compétence des animateurs vacataires
	Développer une information diversifiée	- Institutionnalisation de la journée internationale des droits des femmes (30-40 participants) - Développement d'actions parents – enfants - Films – conférences – découverte patrimoine : débuts encourageants	-Pas de séjour ados en Angleterre -Interruption solidarité internat. -A renforcer -Potentialités à vérifier

Hélène Deschamps, chansonnière invitée pour la soirée « Droits des femmes », 6 mars 2020.

« Olivier de Serres, un spectacle Villeneuvois » est un projet phare auquel une centaine de bénévoles ont participé. Les représentations ont eu lieu en juillet 2019. La Préparation a duré environ un an, avec de nombreux ateliers.

Renforcer la qualité du service du CSC	**Améliorer la qualité de la communication visuelle**	- Création d'un demi-poste d'agent-référent - Travail sur les visuels, panneaux signalétiques. - Achats nouveaux ordinateurs puissants.	-Les Habitants du territoire pensent que le CSC est géré par la communauté de communes ou la commune.
	Travailler sur la communication numérique	- Remaniement total du site internet. - **« Promeneur du net » :** renforcement des liens avec les jeunes. - Nouvel outil de diffusion « sendinblue » en développement - Réalisation d'un web documentaire « Animateur, un vrai métier » - Apprentissage des réunions en Visio - Création de Teaser	
	Améliorer les outils du CSC	- Nouvelle installation téléphonique - Développement de l'information dans la presse	-Manque de salles
	Mobiliser la parole des usagers du CSC	- Présentation des jeunes d'un projet au brevet - Présentation des bénévoles de leurs implications - Organisation de temps de parole (Grand débat, soirées, enquête, réunions de bénévoles)	-Malgré les difficultés de mobilisation
	Renforcer le réseau de partenaires et des acteurs locaux	- Formalisation de partenariats et de contractualisations ayant permis d'impulser une dynamique sur le territoire (CTG en 2019). - Forte implication des salariés du CSC dans construction de la CTG. (Convention Territoriale Globale) - Le contrat enfance-jeunesse. Le projet jeunesse de territoire. Le schéma départemental de services aux familles. - - Fort partenariat avec la CDC (Ser-	-Différences d'organisation des activités d'été

		vice, enfance et jeunesse) qui permet de développer une politique jeunesse cohérente sur le territoire. - Un politique communautaire de développement de l'offre d'activités pour les jeunes et de coordination des actions. - Des projets inter-centre : Csx , Berg-Helvie et CDC. - Implication au forum de la coéducation. - Nombreux partenariats avec associations locales. - Implication du personnel et des bénévoles dans les Réseaux (FACS, Foyers ruraux, Collectif sud Ardèche) - la charte de coopération signée entre le département et les centres sociaux.	
	Améliorer l'action jeunesse	- Rénovation du local des jeunes. - Des projets collectifs et des accompagnements de projets de jeunes réussis (voyage en Angleterre, en Belgique, projet Parix, Forum avenir …) - Implication croissante des parents. - Enquête auprès des jeunes lors du forum des associations - Réorganisation du secteur jeunesse (enfance / jeunesse) - Réorganisation de l'accueil au local jeune (not. Cuisine) - Stages ados pendant les vacances (sensibilisation des jeunes à l'animation) - Des projets citoyens (les « Expé ») - les talents, le bénévolat, les AJIR, Ajiraton, Ajir for ever. - la formation à l'international (formation au Maroc).	-Manque de valorisation et de visibilité des actions existantes. -Répartition de l'action jeunesse sur d'autres communes que Villeneuve de Berg. -Problèmes de mobilité des jeunes sur le territoire. -Manque de partenariat avec le secteur famille. -Problème dans les autres communes. -A développer avec les communes : stages d'intérêt local.
	Prendre en compte le vieillissement de la population	- Création d'une commission seniors, les 3A : Ainés/Actifs/ Acteurs. - Animée par la CESF et pilotée par le CSC (15 partenaires). - Création en cours d'une plaquette à destination des seniors. - Développement d'actions en direct et avec les partenaires (217 P). - Développement du bénévolat (117 P). - Le partenariat avec les services à domicile (AAD et ADMR). - Augmentation des partenariats et des actions Ludothèque auprès des publics seniors (EHPAD, hôpitaux, Association Alzheimer).	-Le manque de stockage pour les jeux. -Les moyens financiers pour le fonctionnement de la ludothèque.

VILLENEUVE-DE-BERG

Des nouveautés au centre socioculturel

Samedi 7 septembre, le centre socioculturel La Pi-ède organisait le forum les associations, dans la alle Pierre-Cornet.

Il y avait 34 stands pour epréseenter une vingtaine l'associations et les acti-ités proposées par le cen-re socioculturel, dont juelques nouveautés comme cours de cirque our les petits, de guitare coustique pour tous, de héâtre pour les ados, de ercussion, chant indivi-uel, flûte à bec et traver-ière, clavier synthétiseur t piano jazz moderne our les ados et les adul-es.

Cette année, il y a aussi un cours d'arabe pour les adultes, chorale et éveil musical pour les enfants et les ados, atelier créatif et de couture pour adul-tes, cours individuel de clarinette pour tous, co-médie musicale, ainsi que stylisme pour ados et adultes.

Renseignements : 04 75 94 72 36 et www.centresocioculturel-lapinede.com.

Les visiteurs étaient au rendez-vous pour le forum des associations.

Exemple d'article paru dans le Dauphiné Libéré, sur le forum des associations de septembre 2019.

Rénovation du Local Ados, 2019.

Atelier « Nourriture romaine » en partenariat avec le Muséal d'Alba la Romaine, dans le cadre de la semaine Bleue, consacrée aux séniors, octobre 2019.

Les principaux enseignements de l'évaluation

Le point commun, espace de dynamique locale :

Dans le cadre de l'axe 1, « rompre l'isolement des publics en situation de précarité », **la création de l'espace solidaire** « Ô point commun » a offert une nouvelle dynamique au sein du CSC. Il regroupe plusieurs services (friperie, relais alimentaire, épicerie sociale, permanences, ateliers) qui sont largement utilisés. **250 personnes** fréquentent ce lieu, soit comme usager, soit comme bénévole. Le nombre de bénévoles augmente chaque année depuis sa création. Ce lieu favorise l'implication bénévole, la solidarité, la mixité sociale.

Appréhender l'animation jeunesse autrement !

Toutes ces années, nous avons vu l'animation jeunesse évoluer passant d'offre de loisirs à implication citoyenne. Nous avons misé sur **l'accompagnement de projets jeunes** partant de leurs idées et désirs. *(Le CSC a fait 8 accompagnements de projets qu'ils soient culturels, de loisirs ou sportifs.)* Notre expérience, la maturation de nos façons d'agir, l'adhésion des jeunes nous ont propulsées vers la candidature **à la PS Jeune**. Nos actions visent une implication citoyenne : **Les Expé'ados** (projet sur la sensibilisation aux métiers de l'animation), la Participation aux AJIRA, le Hackathon, Bénévolat, AJIR For Ever…

Piloter l'action senior sur le territoire Berg et Coiron !

En deux ans, le projet senior a pris de l'importance. Les financements de la CARSAT et de la conférence des financeurs ont permis de mettre en place **le projet les 3A.** Celui-ci a engendré une nouvelle posture « fédératrice » du CSC sur le territoire. Nous avons lancé une commission regroupant les acteurs du territoire agissant en direction des seniors. Cette commission s'est donné comme objectif de faire un état des lieux des actions, de partager sur des problématiques et de monter un projet commun. Une plaquette regroupant les actions seniors est en cours d'élaboration.

Mieux communiquer pour une meilleure visibilité et lisibilité

L'embauche **d'une personne référente-communication** a permis de mettre l'accent sur cet objectif et de gros efforts ont été menés pour développer l'information (matériel adapté, envois groupés, charte graphique, signalétique, nouveau site internet.). Malgré tout, nous constatons que les habitants ont une mauvaise connaissance de l'association et de sa gouvernance. Les habitants pensent à 80% que le CSC est géré par la CDC ou la Commune. Pouvons-nous penser que les forts partenariats sont source d'ambiguïté et demandent un effort supplémentaire pour faire évoluer les pensées.

Départ pour un week-end à la Japan Expo de Marseille avec les jeunes.

1. Démarche d'évaluation de l'impact Social.

Notion d'impact social

La mesure de l'impact social nous amène à **rechercher des « changements » produits** de manière directe ou indirecte chez les personnes concernés **par les activités des centres** sociaux. Pour mettre à jour ces changements, nous avons besoin de différents éléments : situations antérieures, changements attendus, récits d'expériences permettant d'exprimer un changement « conscientisé » ou de percevoir un changement non visible ou non exprimé par la personne elle-même. **L'impact social se mesure à travers ce qu'en disent les personnes mais aussi par l'interprétation de leurs propos.**

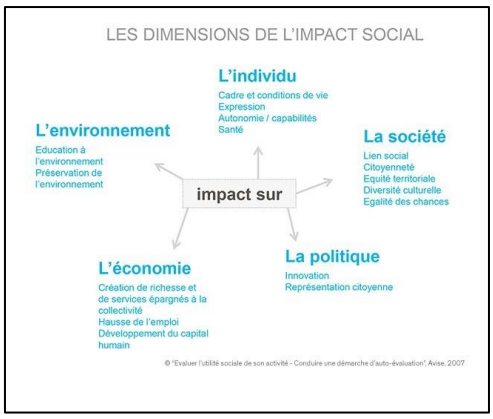

Une démarche collective en deux étapes :

La mesure de l'impact social des centres sociaux en Ardèche est une analyse croisée et collective de parcours d'habitants. Ce travail est réalisé par l'ensemble des centres sociaux ardéchois, coordonnés par la commission « famille Parentalité Actions-collectives » (cf. annexe projet « MIS Parcours »)

Cette démarche est évolutive et ce fait en deux grandes étapes.

L'étape 1 : réalisé en 2019-2020 pour l'évaluation du projet social 2017-2020, est un recueil de 5 parcours. Il avait pour objectif d'aller voir globalement ce qui ressort spontanément lorsque l'on demande à la personne ayant fréquenté le centre en quoi celui-ci a impacté sa vie. Le parti pris a été d'ouvrir l'oreille à tout ce qui est dit à partir d'une question simple posée sous plusieurs formes : **Fréquenter le centre a-t-il changé quelque chose dans votre vie et celle de votre entourage ?**

La référente famille du centre socio-culturel la pinède lors du 1er confinement a mené 5 entretiens semi directifs. Basé sur un guide d'entretien Co-construit par les référents famille de l'Ardèche lors des commissions fédérale. Une grille de traitement

de l'entretien ainsi qu'une méthode d'analyse a été mise en œuvre lors d'un autre regroupement fédéral par les référentes famille de l'Ardèche accompagné par la sociologue Pauline Scherer.

L'étape 2 : sera réalisé tout au long du projet social 2021- 2025 pour son évaluation. C'est un suivi de 10 parcours d'habitant durant 4 ans. Elle a pour ambition d'ouvrir d'autre portes thématiques et d'observer comment un changement en entraîne un autre en se basant sur les constats de l'étape 1

Etape 1 : Mesure de l'impact social au Centre socioculturel « La Pinède » :

Méthodologie de La démarche

Les personnes interviewées ont été désignées en réunion par l'équipe de salariés du CSC. La référente famille a veillé à ce que les critères soient respectés. Les personnes interrogées devaient être de catégories socioprofessionnelles, d'âge différents et avoir un rôle ou un statut diffèrent au sein du centre pour représenter la diversité.

sexe	Prénom	Age	Statut socioprofessionnel et lien avec le centre	Fréquente le centre	Situation familiale
H	Rémy	17 ans	En formation BAFA au centre a Bénéficié des services d'animation au collège et au centre de loisirs	depuis 6ans	Célibataire vie chez sa maman
F	Célia	22 ans	Animatrice du centre de loisirs A bénéficié du service loisirs et utilise les services d'activités physiques	depuis son enfance	célibataire vie dans son logement en colocation
F	Gaëlle	41 ans	sans emploi bénévoles à l'espace solidaire fait bénéficier ses enfants des services du centre de loisirs	depuis 16 ans	Mère isolée Deux adolescents à charge
H	Patrick	61 ans	Salarié prof de musique du centre en phase d'être retraité	depuis 17 ans	en couple,
F	Odette	73 ans	Bénévole membre du CA bénéficie des ateliers et référentes de l'atelier couture	depuis plus de 30 ans	en couple grand-mère 5 petits enfants

La CESF a contacté ces 5 personnes, leur a expliqué la démarche de mesure d'impact social et leur a expliqué qu'ils avaient été choisi et que leur parole serait pris en compte pour le renouvellement du projet social. Apres accord des protagonistes, un RDV téléphonique a été pris. La question de l'anonymat a été abordée, aucun ne souhaitait l'être. L'entretien téléphonique s'est vraiment déroulé comme une conversation durant 45 minutes chacun. Les personnes se sont beaucoup dévoilées. La référente famille a prévenu les 5 personnes que la totalité de leurs dires serait noté. La CESF a réécrit la totalité des paroles à l'ordinateur. Elle leur a ensuite envoyé pour validation. Ils ont pu en vérifier l'exactitude et surtout enlever des propos qu'ils ne souhaitaient pas voir apparaître aux yeux de tous.

Résultats de l'analyse des 5 parcours du centre socioculturel « la Pinède »

Bien que les personnes choisies avaient des profils et des rapports différents avec le centre (ils n'utilisaient pas les mêmes services). il y eu des similitudes entre les 5 personnes, mais aussi avec les autres centres sociaux de l'Ardèche.

Qu'est ce qui fait résonance entre les différents entretiens ?

- La **notion de « maison » ou de « famille ».** Les personnes témoignent qu'elles se sentent bien dans le centre. Les personnes interrogées sont des personnes qui connaissent et utilisent le centre depuis de nombreuses années. Nous n'avons pas interrogé de personne n'ayant pas gardé de contact avec le centre, peut être que si nous l'avions fait, ces notions ne seraient pas apparues. **Il paraît évident qu'une personne qui reste 15 ou 30 ans en lien avec une même structure est qu'elle s'y sent bien.**

Epanouissement et Emancipation

On retrouve la notion **de famille, de maison, d'équipe, de coopération, de rencontres.** Il est clair que le CSC génère **du lien social**. Il permet « de belles rencontres, nous amène à réfléchir », nous dit Odette. Pour Gaëlle, le centre permet « De s'évader à moindre cout .**de s'entraider**, de découvrir des activités qui **font du bien** » Pour Remi, le centre m'a permis de « découvrir de nouvelles passions, de prendre confiance en moi, d'être plus à l'aise, **ça me rend heureux** ». Le chemin de Celia est un bel exemple de réussite. « **Ils m'ont aidé à rester debout, à trouver ma voie, à acquérir les codes sociaux** » Aujourd'hui, Celia et Remi ont pris leurs envol et se forme loin de l'Ardèche, n'est-ce pas un bel exemple d'émancipation … Restons cependant vigilent à la notion de groupe, à son ouverture pour éviter le renferment sur soi.

Le centre permet la **création de liens sociaux**, c'est un **lieu de rencontre**, où des liens amicaux sincères peuvent se créer. Il permet d'**élargir son réseau** personnel et professionnel. Ce point était d'autant plus significatif pour les personnes étaient « nouvelles arrivantes » sur le territoire et débutaient dans leurs vies d'adulte.

Pour les deux plus jeunes qui ont bénéficié des activités de loisirs dans leur enfance. Le centre a été nommé comme un **lieu de socialisation** et **d'apprentissage de l'autre**. Mais aussi **d'émancipation**, un lieu où « l'on apprend à grandir ».

La structure apparaît comme un lieu au sein duquel les personnes ont **une place** et sont **reconnues** par les autres, un lieu de **non jugement**, **convivial** ou prime la **bienveillance** et une **dynamique positive**. Les personnes ont le sentiment **d'appartenir à un groupe** de **ne pas être isolée**. On leur fait **confiance** et elles ont des **responsabilités**.

Vie démocratique et Gouvernance

Les différents profils interrogés mettent en avant **le cadre rassurant du Centre socioculturel « non liberticide ».** nous dit Celia. L'engagement n'est pas **toujours visible et conscientisé**, en particulier pour le salarié qui donne de son temps hors horaire de travail comme peut le vivre Patrick. . Le CSC produit de **l'envie de partager, de s'investir**, Odette, Gaëlle, et Remi sont ou ont été **bénévoles s**ur des projets qui les passionnent (Patchwork, Boutique, et festival de musique) ; ils ont intégré **le Conseil d'administration.** Remi s'est rapproché du CSC grâce au **projet « Expé ados** » il a **passé le BAFA**.

Notons cependant, le fonctionnement du CA, **peu adapté à l'expression de chacun**. Gaëlle nous parle de la difficulté à se faire entendre et le sentiment de ne pas **« faire partie du même monde ».**

La structure est reconnue comme soutien psychologique pour toutes les étapes de la vie. C'est un **lieu sécurisant**, propice à **l'épanouissement** personnel et par **effet ricochet** à celui de son entourage. Il apparaît utile à la **stabilité psychique** de la personne. Il apparaît comme **un repère** ou l'on se sent **respecté** et en sécurité.

Il permet aux personnes d'**organiser leur rythme** de vie autour des activités vécues au centre. Le centre répond aux problématiques de déstructuration de quotidien induites par les situations d'isolement, de précarité ou de vieillissement.

Il constitue un espace d'**engagement citoyen** (bénévolat, implication salarial) répondant au besoin de se **sentir utile** et **valorisé**. Il apporte de la confiance en soi. L'importance de la découverte du **travail d'équipe** et son investissement.

Le centre apparaît comme un **lieu d'émancipation**, qui peut apporter ou mener à une **autonomie financière**. La notion d'économie apparaît aussi dans la possibilité d'accéder aux services de loisir ou à l'activité grâce aux **tarifs accessibles**. C'est aussi un lieu où l'on peut **être formé** au métier d'animateur.

Vitalité et Cohésion sociale

La diversité de l'offre d'activités du Centre apporte **du bienêtre** « ça fait du bien **physiquement et mentalement**, on a**ccepte mieux de vieillir** » nous dit Odette. La notion de lien revient de façon récurrente. Sortir de la maison pour aller à une activité, ou faire du bénévolat aide à passer des caps difficiles de sa vie. Le centre

est repéré comme **un lieu d'écoute**. « Contrairement aux écoles de musiques, on se rapproche **plus du projet d'élève que du projet d l'école** » souligne Patrick. La prise en compte d'individu joue un rôle primordial sur le développement de la personne et sur son comportement en société.

Il apparaît comme un **lieu de découverte et d'apprentissage**, découverte d'activités ou de pratiques qu'on ne connaissait pas. Il apparaît aussi comme un lieu où l'on peut **se former** et acquérir de **nouvelles compétences** mais aussi confirmer **nos savoir-faire** ce qui est **valorisant et encourageant.** Ils disent avoir **mis en pratique** des découvertes faites aux centres (activité pédagogique ou loisir avec leurs enfants, pratique sportive ou de bien être ou notion de bienveillance d'éducation positive **au sein de leur famille** ou **de leur entourage** amical.

Les points négatifs qui sont ressortis et sur lesquels il va falloir être vigilant pour y remédier :

En ce qui concerne la participation aux prises de décisions il semblerait que **les habitants ne se sentent pas tous égaux** et qu'**il peut être difficile de se faire entendre.** A la question **vous sentez vous écouté** ? Il est ressorti qu'il était **facile de discuter, de débattre ou de se sentir entendu** au sein d'un petit groupe de personnes d'une même activité, et donc de même statut. Par-contre il est **difficile** de prendre la parole lors des réunions du **CA.** Une personne dit ne plus oser prendre la parole car elle n'a pas été écoutée ou comprise, que son avis n'est pas pris en compte, elle a fini par ne plus aller au CA. Une autre dit ne pas toujours donner son avis pour « laisser la parole à ceux qui savent ».

Un point de vigilance sera donc donner lors 4 prochaines année sur l'intégration des nouveaux membres et leur participation au CA.

Concernant les groupes d'activité des seniors, il apparait que certain groupes restent plutôt fermés. Peu de nouvelle personne n'intègre le groupe. Il faudrait être vigilant sur ce point et en creuser la cause.

Qu'est ce qui surprend dans les entretiens ?

La thématique de l'environnement et de l'écologie, qui est pourtant porté par le centre n'est **pas directement abordée** par les personnes interrogés. Lors des entretiens, la référente famille, leur a de ce fait, demandé si le centre avait eu un impact dans leur pratique écologique. Ils ont tous répondu que le centre n'a pas modifié leur pratique à ce niveau car ils étaient **déjà sensibilisés** aux notions d'écologie, et qu'ils se sentaient en **accord avec cette valeur** que le centre porte.

Environnement et cadre de vie

Entre humour et gravité « je me suis débarrassé de mon ex et de sa voiture deux gros déchets » ce recul sur sa propre vie est à fois une preuve d'émancipation, mais surtout **une prise de conscience du** bien et du mal pour construire sa propre vie. Faire lien, faire réseau est aussi essentiel au CSC ; c'est un moyen de communication qui marche mieux que tous les tracts et affiches qui polluent notre environnement. « Le centre a permis à deux membre de ma familles de **se rendre utile et de sortir de**

l'isolement ». « Les personnes que j'ai pu rencontrer m'ont permis de **prendre conscience de la valeur de l 'argent, la valeur du travail**. Il y a eu un coté rassurant et m'a permis de m'épanouir » J'ai rencontré des amis qui sont devenus mes amis proches ». « **Le centre rythme ma vie » .**

Nous avons soulevé que les personnes, au sein de l'association, que ce soit professionnellement ou bénévolement, ont une **forte capacité à s'investir** sans forcément décrire leur engagement comme un engagement citoyen. Les habitants parlent de leur métier ou du bénévolat comme quelque chose d'important pour eux. C'est une source de reconnaissance, qui contribue à conserver ou créer des liens.

Enfin nous avons été agréablement surpris par **la confiance** que les personnes ont exprimée envers le centre et son équipe. Sur le panel interviewé, la référente famille n'avait de lien qu'avec la personne bénéficiaire et bénévole de l'espace solidaire, pourtant toutes **se sont confiées**. Elles ont osé parler de ce qui n'étaient pas forcement agréable même si l'accent a été mis sur les choses positives, elles ont fait remonté qu'ils étaient eux même **surpris par l'investissement, la cohésion et l'énergie de l'équipe de salarié.**

Création de richesse économique, sociale et Culturelles

Cette thématique est peu développée, comme on peut le retrouver dans l'analyse générale. « L'équipe est dévouée, travailleuse et investi « selon Odette. Que l'on soit Bénévole comme Odette et Gaëlle, ou Salarié comme Patrick, Remi ou Celia, chacun d'entre eux a apporté **une « plus-value » inestimable** dans la richesse économique, sociale et culturelle du CSC. **Leur rôle a été essentiel dans les relations humaines, l'ouverture aux autres, la découverte, la bienveillance** … IL serait impossible de faire la liste tellement elle serait longue. '. Les relations humaines n'ont pas de valeurs et sont surtout difficile à mesurer. **Patrick nous dit « On a tous quelque chose en nous que l'on ignore et que le Csc peut révéler »**

5. Le diagnostic interne et externe.

La démarche de diagnostic fait largement appel aux statistiques et aux études du territoire.

Diagnostic interne :

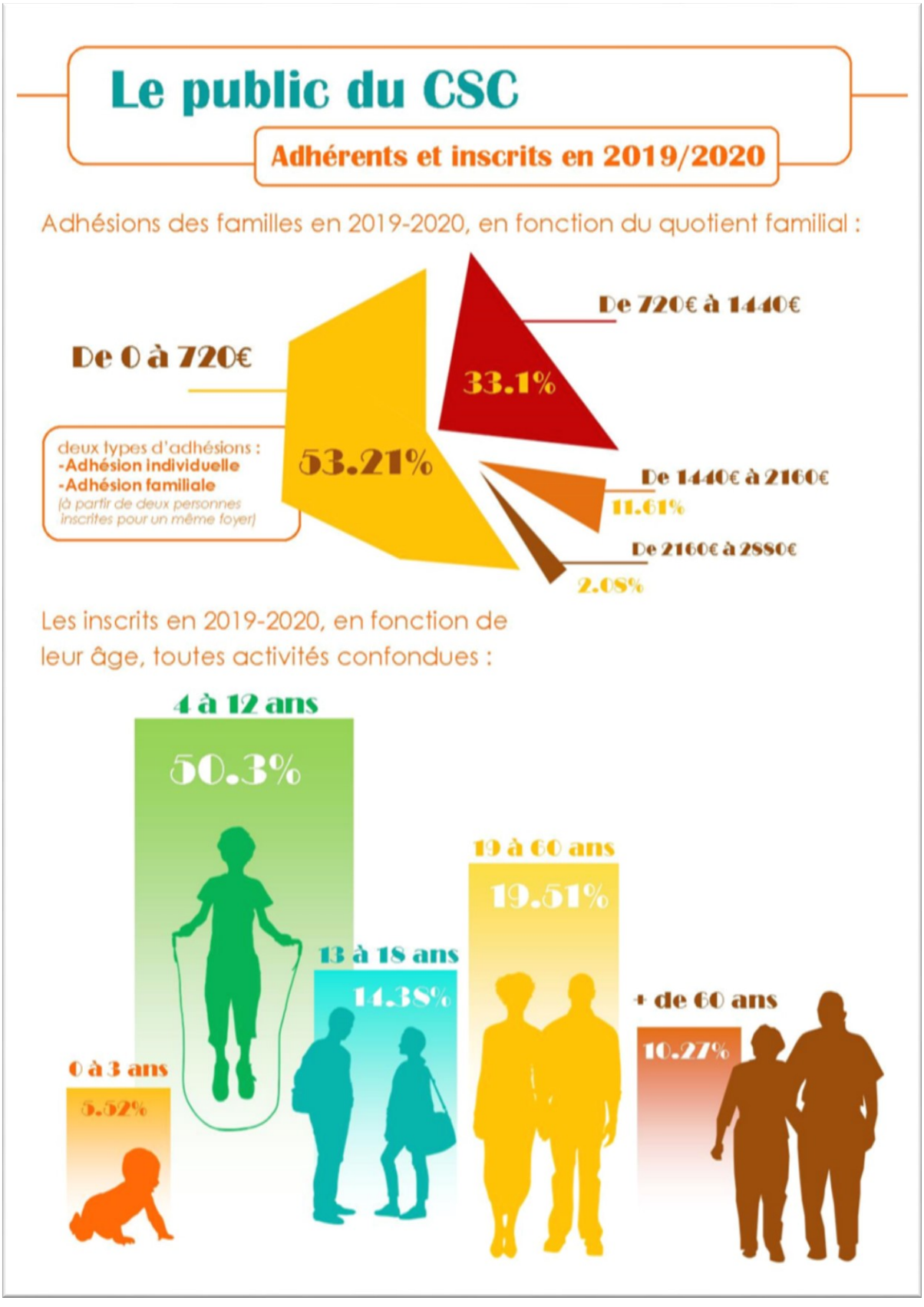

Le détail des inscriptions

791 inscriptions
d'enfants de 3 à 13 ans.

Un individu peut être inscrit plusieurs fois dans l'année sur plusieurs activités ou services. Une famille adhérente peut avoir plusieurs individus en son sein, inscrits ou non.

69 enfants
de 0 à 3 ans,
26 adultes, 1 sénior.

Ludothèque

Accueil des jeunes

38 Jeunes de 13 à 17ans
(Local ados et séjours).

Accompagnement scolaire

Primaire 7-11ans :
19 inscrits

Collège 12-15 ans :
14 inscrits

Les Bénévoles

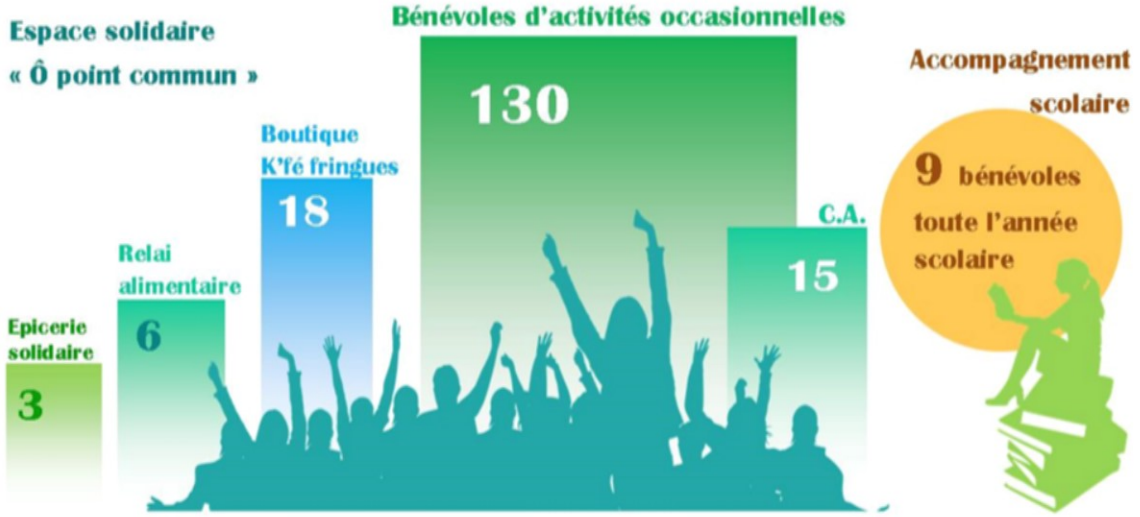

Accompagnement scolaire

9 bénévoles
toute l'année
scolaire

Les activités de bien-être

Les activités sportives

Nombres d'inscrits par tranche d'âge, année 2019-2020

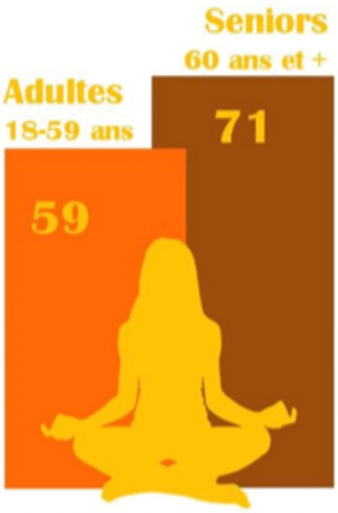

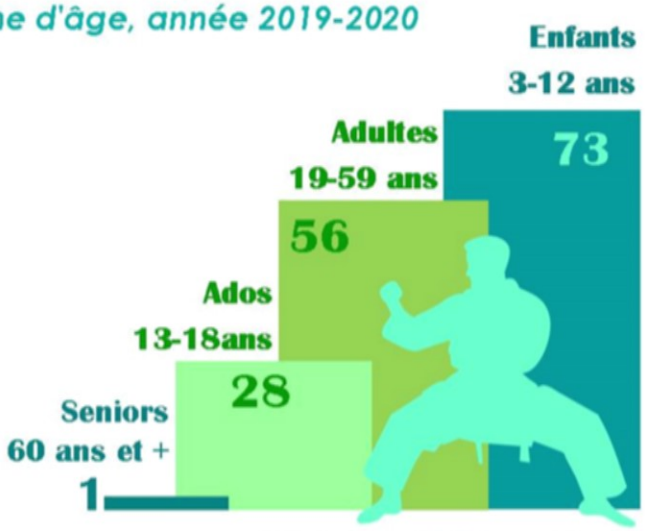

Détail des activités de bien-être :

Gym pilates
31 adultes, 32 seniors.
Yoga
13 adultes, 13 seniors.
Sophrologie
6 adultes, 5 seniors
Qi gong
6 adultes, 18 seniors.
Méthode Feldenkrais
3 adultes, 3 seniors.

Détail des activités sportives :

Judo
16 enfants.
Taekwondo
28 enfants, 10 ados, 2 adultes.
Zumba
11 ados, 44 adultes.
Fitness, renforcement musculaire
2 ados, 10 adultes, 1 sénior.
Gym
24 enfants, 5 ados.
Baby gym
5 enfants.

Les activités culturelles

Danses

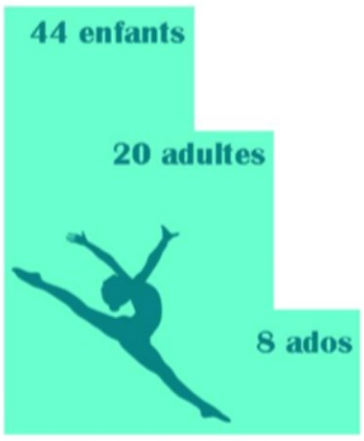

Street jazz, cabaret, danse classique et contemporaine.

Musiques

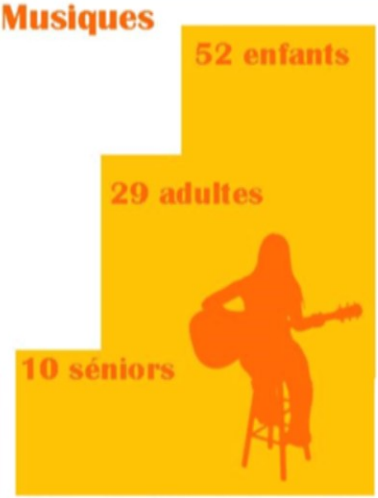

Guitare (individuel et collectif), piano, batterie, flûte, solfège, chant (individuel et collectif), orchestre, comédie musicale.

Arts Plastiques

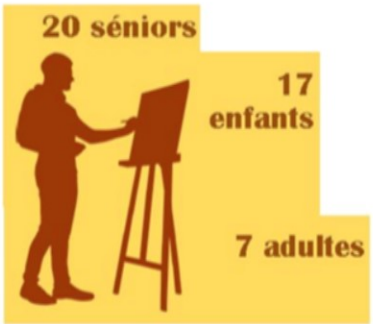

Dessin, ateliers couture, ateliers créatifs, club de peinture, stylisme.

Anglais :
3 adultes, 4 seniors.
Club de scrabble :
3 adultes, 4 seniors.

Territoire de Berg et Coiron

Répartition des emplois en 2017

Employés, ouvriers et professions intermédiaires
78%
(en hausse)*

71% de la population active salariée est titulaire de la fonction publique, 12.8% est en CDD.

36% des femmes et 10% des hommes sont à temps partiel.

Population active
3473

Artisans
8.98%
(stable)*

Cadres
6.91%
(en baisse)*

Chômage
14.4%
Taux national : 13.9%

+2.7% par rapport à 2007

33% des chômeurs ont moins de 24 ans,

les femmes sont plus touchées que les hommes.

Agriculteurs
5.7%
(en baisse)*

** : Comparatif à l'année 2012*

Emploi et Mobilité

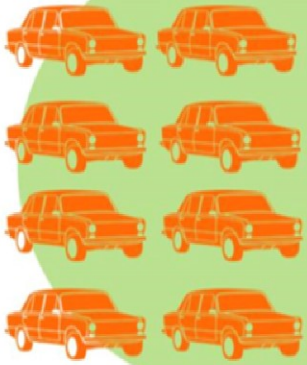

86% utilisent la voiture.

Sur 2998 actifs, 70% travaillent hors de leur commune de résidence.

4.5% se déplacent à pied

1.7% utilisent les transports en commun.

8% des ménages n'ont pas de véhicule..

Formation

68% des jeunes entre 18 et 24 ans ne sont pas scolarisés.

56% De la population a un niveau CAP/BEP

Revenus et niveau de vie

Médiane
des revenus
en 2017 sur le
territoire
de Berg et Coiron :
20 030€/an
Inférieur au niveau national de 21 250€/an

Allocation de Solidarité Spécifique :
69 personnes

Retraités :
1457
Minimum Vieillesse :
39
personnes

Allocation Adulte Handicapé :
220
personnes couvertes

Allocataires dépendants :
281

RSA.
Nombre de personnes couvertes :
263

Aide au logement.
Nombre de personnes couvertes :
1492
Logements sociaux publiques :
229

41% des ménages sont imposés.

13.9% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Le salaire net des femmes est de 16% inférieur à celui des hommes sur les mêmes postes.

La Population

La population des séniors est en nette augmentation : **29.6%** en 2017 contre **26.6%** en 2012.
On note aussi une augmentation du nombre de retraités, **+2.3%** depuis 2012.
1/3 de la population à plus de 60 ans. Le nombre de personnes de + 60ans a baissé entre 2013 et 2017 mais reste cependant élevé car il représente **29%** de la popula-

On observe une fuite des jeunes, la part des 0-44 ans est en baisse : **53.10%** en 2012 contre **51.20%** en 2017. **46%** des couples n'ont pas d'enfant. **41%** des couples sont avec enfants. 39% de la population vit seule. (célibataire, divorcé, veuf)

12% des familles sont des familles monoparentales, augmentation de **40% en 10 ans.**
En 2017, on compte **208** femmes seules avec enfant(s) pour **60** hommes seuls avec enfant(s).

Répartition Hommes/ Femmes en 2017:
De 0 à 59 ans, les hommes sont majoritaires à 73.7%, **à partir de 60 ans**, la tendance s'inverse et ce sont les femmes qui sont majoritaires, avec 69.10%

Le taux de natalité est en baisse . Il passe de 11.2% en 1999 à 10.5% en 2017.

Les enseignements du diagnostic

Une information et des services diversifiés mais confus…

Si nous rapprochons nos enquêtes, les données statistiques, nous constatons de façon récurrente le problème de l'accès à l'information. Les différents lieux sont mal repérés (local des jeunes, Ô point commun, La pinède, salle la plaine, etc.). Les habitants confondent « Centre médico-social » et Centre Socioculturel (nous avons au minimum 2 appels par jour pour le CMS). 39% des usagers pensent que le CSC est géré par la CDC ou 22% la commune. Les lieux d'information et services se sont diversifiés et multipliés. Nos habitants ont du mal à s'y retrouver. Qui fait quoi ?

Le territoire du CSC ET la Mobilité

Lors du Comité de pilotage, nous avons pu partager avec les financeurs, CAF, CDC, MSA, Mairie. **La vision du territoire** selon nos partenaires est très différente selon le public et les actions. L'action du Centre de loisirs s'étend au-delà de la CDC (Aubenas/ Le Teil) avec une participation importante des familles d'Alba malgré sa situation hors CDC Berg et Coiron. Il semblerait que le bassin de vie des habitants de Lussas, Darbres serait tourné vers Aubenas et les habitants de Berzème vers Privas. Le territoire de Berg et Coiron est un territoire étendu de moyenne montagne. Les habitats sont dispersés de par l'éloignement du bourg centre et des villes. Les déplacements sont difficiles. Les lignes de bus sont inexistantes. La géographie et le climat du territoire ne facilitent pas les déplacements dits propres « en vélo » par exemple. Selon les statistiques ci-dessus, 8% des ménages n'ont pas de véhicule. Au regard des observations des partenaires, le CSC doit affirmer sa place sur le territoire Berg et Coiron. Pour répondre à ce problème de mobilité et de besoin du territoire il est important d'aller vers. Renforcer les d'actions délocalisées comme la ludothèque ou les actions jeunesse sur les villages.

Le lien social, l'animation, la culture sont des priorités pour nos habitants mais pas que…

Pour lutter contre l'isolement, un des enjeux principaux est le lien social, l'animation, la culture. Les habitants reconnaissent vivre sur un territoire agréable et tranquille qui offre des services très divers et variés *(soutien à la jeunesse, vie associative, mixité sociale, écoles, crèche, ALSH, balades)*. Les habitants sont demandeurs d'espaces de convivialité, d'activités extrascolaires, de diffusions culturelles. Nous observons qu'un des freins majeurs est la difficulté à concilier vie professionnelle et vie familiale surtout lorsqu'on est seul à assumer le quotidien. Accompagner ses enfants à l'activité sportive du soir devient un casse-tête permanent. Le cout arrive en second, même en appliquant le quotient familial et en proposant des activités gratuites. Lorsque tout va bien, rejoindre un groupe, se rendre à un évènement peut paraitre relativement facile. Le constat est tout autre pour des individus dans la souffrance. Le sentiment de honte, la timidité, le manque de confiance en soi sont des freins importants.

La protection de l'environnement

Les habitants sont très attachés à la qualité de vie de leur territoire. Nombreux sont les collectifs qui se mobilisent pour protéger leur environnement « (collectif gaz de schiste, collectif contre l'usine de bitume etc.). Les habitants évoquent l'importance du « bien manger », du tri sélectif, de l'économie d'énergie, des transports propres

etc. Lors du Grand Débat qui a eu lieu en 2019, cette thématique a été très abordée par les participants.

Les enseignements des rencontres des Maires

Nous avons pu rencontrer 11 communes sur 13 de la communauté de communes Berg et Coiron, soit en présentiel, soit en visio. Lors des dernières élections, 3 nouveaux Maires ont été élus à Villeneuve de Berg, Saint Maurice d'Ibie et Berzème. La commune de Lavilledieu a quitté la CDC en 2017 ce qui a impacté fortement l'organisation de Cette EPCI.

L'accueil de la part des maires a été fort agréable. Nous avons senti l'envie de travailler ensemble. La place du CSC doit évoluer. Les municipalités sont partantes pour diffuser l'information sur les bulletins municipaux, deux communes nous ont proposé de nous inviter à un évènement important de la commune afin de présenter l'action du CSC.

On note une vraie méconnaissance de ce que propose le CSC, les maires sont très intéressés par des actions touchant les publics cibles tels que les jeunes, les familles, les seniors. L'implication des seniors sur des actions bénévoles ou intergénérationnelles leurs semble essentielle. Des liens avec l'espace solidaire « Ô point commun » doivent se développer.

3. Les enjeux principaux :

Les axes transversaux

1. **La citoyenneté**
2. **La mobilité**
3. **L'environnement**
4. **La communication**

1. La citoyenneté, la démocratie, l'éducation populaire.

Les enjeux nationaux :

Tribune, le 4 décembre 2020

« Alors que le contexte politique et social est particulièrement délétère, la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France s'associe à des acteurs de l'éducation populaire, des organisations de la société civile et des chercheur.euse.s pour interpeller pouvoirs publics, associations, médias **et grand public sur l'urgence et la nécessité de mener un combat démocratique. »**

L'éducation populaire au service de la citoyenneté

L'éducation populaire constitue « **une pédagogie de la démocratie »**. Paulo Freire exprime parfaitement la posture d'éducation populaire dans sa phrase : ***« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. »***

Les centres socioculturels, dans la mouvance des associations d'éducation populaire, défendent des valeurs et des façons d'agir permettant à l'être humain de **devenir acteur de son avenir et de participer à la transformation sociale.**

L'éducation populaire...

- Créé un aller-retour **entre théorie et pratique** grâce à la méthode de la « recherche-action ».
- Contribue à la **construction de l'individu** grâce à **l'éducation** en partant du principe que tout le monde a des capacités.
- **Utilise l'action collective comme un espace** de construction de la relation, d'élaboration collective de la pensée, de solidarité.
- S'inscrit dans une perspective politique avec une perspective **d'émancipation individuelle et collective.**
- **Est démocratique**. La démocratie ne peut pas s'instruire, elle s'apprend parce qu'on la pratique, Freinet disait : « Je ne peux pas être démocrate hors de l'école et dictateur dans ma classe. »

Les enjeux locaux :

Le centre socioculturel joue un rôle majeur sur la place de l'habitant dans sa pratique de citoyen. IL organise des espaces de discussion, il anime des actions collectives, il provoque des débats, il génère des actions qui transforment la vie des habitants, il accompagne des groupes d'habitants, de jeunes. Le centre socioculturel est un lieu où convergent des idées, des pratiques, sur l'éducation, la santé, l'écologie, tout sujet d'actualité, en partant de vécus ou de préoccupations, d'intérêts, d'envies. Le CSC est tout simplement un lieu de vie, d'expression, un espace où tout un chacun peut se ressourcer, se détendre, s'amuser.

Un enjeu social :

Les centres sociaux JOUENT un rôle majeur dans la transformation sociale. Ils contribuent à la transformation sociale par le processus de l'émancipation.

S'émanciper...

- C'est développer notre compréhension du monde, savoir se remettre en question, développer une lecture critique, déconstruire ce qui peut paraitre une évidence.
- C'est développer notre pouvoir d'agir, notre audace, oser en expérimentant, en nous autorisant à tenter, à échouer.

Nos ambitions viseront à :

- Développer du pouvoir d'agir.
- Favoriser la dynamique collective, car c'est dans le collectif que l'on peut se transformer soi-même et transformer la société.
- Privilégier les instances de convivialité.
- Encourager les questionnements.
- Accompagner la production d'une pensée critique.
- Travailler la dynamique de l'engagement.

Les pistes d'action :

- **Mettre en place des débats.**
- **Devenir un lieu ressource pour l'émergence d'initiatives et l'accompagnement de projets.**
- **Développer l'action collective.**
- **Développer le bénévolat.**

2. La mobilité, l'itinérance, le « aller vers ».

Les enjeux nationaux :

La mobilité apparait comme un élément essentiel d'intégration et d'accès aux activités et aux services liés à l'emploi, l'éducation, la santé, aux commerces, aux loisirs et aux relations sociales. Satisfaire ce besoin de mobilité aidera à lutter efficacement contre les fractures sociales et territoriales. Nous constatons que les populations les plus fragiles sont les jeunes en formation, les personnes âgées en perte d'autonomie, en situation d'exclusion, les personnes en recherche d'emplois ou non motorisées.

Une politique d'appui sur la mobilité pour les zones rurales tend à se développer. Au niveau national, **la loi d'orientation des mobilités** vise à faciliter les mobilités du quotidien, des fonds seront débloqués dans le cadre d'appel à projets. La démarche France Mobilité va doter chaque région d'une cellule régionale d'appui qui apportera une aide financière aux collectivités. Les Régions vont définir des bassins de mobilité cohérents au niveau local, tandis que les communautés de communes pourront établir des plans de mobilité rurale pour planifier leurs besoins en mobilité.

Les enjeux locaux :

Notons que la communauté de communes comporte 13 communes dont 8 ont une densité de la population inférieure à 25 et sont classées en catégories « très peu dense » donc considérées en zone rurale.

Selon l'INSEE les Français qui vivent sur les territoires ruraux ont des revenus plus faibles qu'en ville, sont plus âgés, et l'accès aux services de la vie courante varie du simple au triple selon son lieu de vie. Nous validons ce constat sur notre territoire *(cf. page revenus et niveau de vie)*.

86% des habitants sont dotés d'une voiture pour pouvoir se rendre sur leur lieu de travail ou simplement faire leurs courses ou se soigner, se distraire. Cette « dépendance » à la voiture engendre des frais supplémentaires contrairement à la zone urbaine largement desservie par les transports en commun.

Un enjeu social :

La problématique de la mobilité sur les territoires ruraux est longtemps restée dans l'ombre. Le sentiment d'isolement des habitants des territoires à faible densité est désormais rendu visible. Trois grands phénomènes apparaissent :

- Le risque d'exclusion d'une partie de la population.
- Les dépenses de mobilité élevée 4 fois plus importantes que la moyenne des Français.
- La mobilité, un des facteurs de vulnérabilité énergétique des ménages.

Le risque d'exclusion : L'accès aux services publics et à l'emploi est corrélé à la mobilité. Notamment au permis de conduire et éventuellement de la voiture. Pôle emploi utilise la notion d'emploi raisonnablement acceptable en fonction d'un périmètre assez entendu. Le vieillissement et la fracture numérique renforcent ce constat.

Les dépenses de mobilité élevée 4 fois plus importante que la moyenne des français : Un déplacement domicile-travail de 20 km à l'aller coute 250€ par mois en voiture soit ¼ du smic. Les habitants des territoires de faible densité dépensent **17% de leur budget** pour leur voiture (carburant-amortissement- maintenance-assurance). Le cout cumulé logement + voiture peut atteindre la moitié du budget.

La mobilité, un des facteurs de vulnérabilité énergétique des ménages : Les ménages qui parcourent des distances élevées, qui possèdent des véhicules gourmands en carburant ou qui n'ont pas d'alternatives à la voiture sont vulnérables et le seraient plus encore en cas d'augmentation du carburant.

Le rôle des collectivités :

Pour pallier ces constats, le rôle des collectivités territoriales est déterminant. Grâce à la loi NOTRE, elles peuvent organiser des services de transport non urbain : Les services réguliers de transport public, du transport à la demande, transport scolaire, services de mobilité active, des services aux usagers de véhicules partagés.

Et le Centre Socioculturel dans tout ça ?

La problématique de la mobilité revient de façon récurrente dans nos diagnostics. *Le territoire de Berg et Coiron, de par sa géographie, sa population, ses bassins de vie ne facilite en rien l'amélioration de la situation.* Nous savons d'ores et déjà que le CSC ne pourra pas répondre à la mise en place de navettes ou de transports en commun. Cependant, il pourra agir sur d'autres champs comme la délocalisation de certaines actions, la mise en réseau des habitants, l'information, l'accompagnement des habitants.

Lors de notre travail d'évaluation et de diagnostic, nous constatons que Le Centre socioculturel est très bien implanté sur la commune de Villeneuve de Berg, mais qu'il n'est pas encore totalement identifié par les habitants des autres communes. Ses missions très diversifiées autour de la mobilisation des habitants pour rompre l'isolement sont difficilement repérée, du fait de ce même éloignement. Il nous paraît donc nécessaire de nous faire connaître des habitants, et pour cela nous souhaitons mettre en œuvre une démarche **du « aller vers » pour les différents publics, en particulier les jeunes, les seniors et les personnes isolées.**

Nos ambitions viseront à :

- Renforcer le lien avec les municipalités et la communauté de communes.
- Etre à l'écoute et en veille sur les communes de la CDC.
- Délocaliser l'action du Centre socioculturel sur d'autres communes.
- Créer des occasions de rencontre et d'échange entre les habitants de tous les âges.
- Accompagner les habitants dans la mise en œuvre de projets collectifs sur leur territoire de vie.

Les pistes d'actions pour l'itinérance :

- Les activités artistiques hors les murs.
- La ludothèque itinérante.
- Les permanences de la CESF en binôme avec d'autres professionnels de la CDC et du CSC.
- Le local des jeunes itinérant avec un ramassage sur des petites communes.
- Un accueil hors les murs favorisant les initiatives et l'accompagnement de projets d'habitants, de jeunes sur leur territoire de vie.

3. L'environnement.

Depuis quelques années les catastrophes se succèdent (incendies, tsunami, inondations, fonte des glaces, apparition de nouveaux virus…) Visiblement tous ces événements ne sont pas entendus. La terre s'invite à la table des contestataires. D'aucun pensait qu'elle était inépuisable, corvéable à merci, insubmersible. Elle avait tout pour plaire, notre belle planète bleue, de beaux et variés paysages, des ressources infinies (pour qui savait les utiliser avec raison et respect), des montagnes, des forêts, des plaines, des ruisseaux et rivières, des abysses, des mers, océans, des espaces verdoyants, une biodiversité étonnante, surprenante, attachante, des prairies fleuries.

Ça c'était bien avant-hier...

Et puis certains ont commencé à la piller, l'exploiter jusqu'à plus soif, sourd à ses alertes. Elle ne savait plus comment se faire entendre. Elle a fini par protester. Une protestation à grande échelle, où tous les éléments sont convoqués : l'air gorgé de CO2, les sols empoisonnés par les pesticides, les défoliants, les polluants, les pluies acide, les déchets chimiques, nucléaires, l'eau recueillant tous les déchets toxiques, la mer qui devient une poubelle et du coup un cimetière marin. Même le contenu de nos assiettes devient dangereux à consommer.

Et pour montrer que sa colère est proche d'exploser, qu'elle n'en peut plus, elle bout littéralement, comme une marmite, ce qui donne ce réchauffement climatique, dont tout le monde (ou presque) est à même de constater les effets ravageurs.

Alors notre planète, nous la voulons toujours bleue ou bien cuite ?

Ensemble, nous avons le pouvoir de nous mobiliser pour assurer à nous-mêmes, nos enfants et les générations futures une planète habitable, respirable et protectrice du vivant dans sa globalité.

C'est dans ce contexte qu'un Axe transversal est ressorti dans de nombreux témoignages lors du recueil de paroles des habitants.

Plus globalement, les notions d'écologie, de préservation de l'environnement de la biodiversité ont rassemblé de nombreux suffrages. L'idée de rassembler ces thématiques a fait l'objet d'un débat sémantique qui s'est conclu sur une volonté de rassembler deux des items forts de notre Projet Social :

« La Solidarité et l'Ecologie : un enjeu pour le Vivre Ensemble »

Le Centre Socio Culturel La Pinède est traversé par cette volonté d'œuvrer au quotidien, pour une écologie solidaire, de proximité et de coopération.

Pour ce faire, nous avons l'ambition de construire avec les habitants, les élu.e.s, les associations, une dynamique favorisant :

- Une solidarité écologique éthique, qui souligne « la communauté de destin » entre l'homme, la société et son environnement.

- Une solidarité écologique fonctionnelle du quotidien, qui visera « le vivre ensemble » avec les autres êtres vivants et contribuera à la nécessaire défense de la biodiversité. Par biodiversité, on entend les animaux, les plantes, les rivières, les arbres, sans oublier les humains. C'est donc l'ensemble des êtres vivants et des milieux naturels. Et également les relations qu'ils tissent entre eux. Du fait des activités humaines, ce trésor d'équilibre est en danger.

Nos ambitions viseront à :

- Constituer un groupe d'habitants/bénévoles/ membres du CA/Salarié.e.s qui seront épaulés par des experts élu.e.s, associatifs etc.
- Leur mission : proposer des initiatives pour répondre à l'ambition d'une solidarité écologique vivante, heureuse et le plus souvent festive.

Les pistes d'actions :

- Etablir le bilan carbone du CSC.
- Réfléchir sur nos dépenses structurelles et terme de secrétariat (photocopies, papiers, flyers …), dépenses énergie, véhicules, etc.

- Utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement, mettre en place des ateliers de fabrication.
- Relancer le jardin partagé.
- Travailler en circuit court, commerce local, glanage, ateliers de transformation, recyclage.
- Lancer des partenariats avec les recycleries pour mettre en place des ateliers de réparation de petit électroménager, vélo.
- S'associer avec Vie Initiative Environnement (association VIE) pour travailler sur le compostage, balcons fleuris.
- Créer un espace de protection biodiversité dans l'espace de La Pinède.

Ces propositions ont été formulées au fil des ateliers et contacts avec les habitants, ils sont cités à titre indicatif.

4. La communication.

Communiquer, c'est exister.

Les enjeux nationaux :

Chaque jour, et c'est la force des centres sociaux, nous incarnons la mobilisation et le pouvoir d'agir des habitants ; nous contribuons sur notre territoire à de meilleures conditions de vie pour les habitants, à la transformation d'une société plus juste, solidaire et engagée. Valorisons tout cela ! Donnons à voir ce que nous sommes. Etre acteur de son image, c'est s'assurer qu'elle soit la plus fidèle possible à nos valeurs et qu'elle participe à notre capacité d'agir. La communication est un vecteur puissant pour faire connaître ce que nous construisons.

Les enjeux locaux :

Nous sommes souvent assimilées ou réduits aux actions envers les plus précaires ou à de simples prestataires de services et d'activités. Nous l'avons entendu pendant l'élaboration du diagnostic pour le projet social. En réalité, nous sommes bien plus que cela. Afin de ne plus subir une image partielle qui ne reflète pas la diversité de nos actions, attachons-nous à diffuser un message porteur des valeurs que nous soutenons.

Nos ambitions viseront à :

La communication est souvent assimilée uniquement à une compétence technique qui permet de faire de jolis supports. Ce n'est pas uniquement cela même s'ils sont nécessaires.

- Faire des choix, décider collectivement du message à transmettre, s'interroger sur le sens. La communication n'est pas seulement la diffusion

d'informations. Elle ne doit pas fonctionner dans un seul sens. Nous devons être vigilants à ce qu'il y ait des allers-retours, qu'il y ait de la réactivité et que les usagers, les habitants, les associations puissent eux aussi nous faire parvenir leurs informations.

- Inventer des outils pour questionner des habitants du territoire, avoir leur avis, connaître leurs préoccupations, comme leurs motifs de satisfaction.

- Mieux identifier le CSC, afin de ne plus entendre qu'il s'adresse seulement aux habitants de VDB, qu'il est géré par la Mairie. ou la CDC.

- Rendre notre action encore plus visible sur le territoire et auprès des financeurs actuels ou potentiels ; sortir de la seule communication par le dossier ou le bilan administratif, valoriser le travail des bénévoles et des salariés.

- Repenser notre stratégie de communication dans le cadre du projet d'itinérance et de délocalisation d'activités sur les autres communes. « L'aller vers» nous amènera à renforcer les liens avec les mairies et la CDC.

Les pistes d'actions :

- Faire du projet de centre un outil de communication. Le diffuser largement au-delà du réseau des partenaires financiers, le présenter dans les autres communes, l'accompagner.
- Constituer une commission composée de bénévoles, membres du CA, salariés, pour déterminer collectivement les grandes lignes de notre plan communication.
- Améliorer notre charte graphique.
- Penser l'accueil comme un véritable outil de communication (formation du personnel, agencement des nouveaux locaux).
- Mettre à profit les réseaux sociaux sans pour autant négliger les outils plus classiques, tels qu'articles de presse, affiches, flyers, etc…
- S'approprier des outils de communication plus interactifs : pièces de théâtre, vidéos, etc.
- S'appuyer sur les réseaux existants : écoles, mairies, collège, associations, partenaires, etc.
- Mutualiser les moyens avec les autres centres sociaux par le biais de la FACS.
- Revoir la signalisation des différents lieux d'activités.

4. Les Axes du Projet Social

Axe 1 : Renforcer le pouvoir d'agir des habitants.

Axe 2 : Développer le vivre ensemble et le lien avec les habitants pour lutter contre l'isolement.

Axe 3 : Développer des activités accessibles à tous, favorisant le bien-être, la découverte et la rencontre.

Axe 1 : Renforcer le pouvoir d'agir des habitants

AXE 1 : RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS	A	Favoriser l'engagement	1	Renforcer la fonction accueil	a	Accueillir "partout et toujours"
					b	Soutenir la vie associative
					c	Les metiers des CSC de la theorie à la pratique
			2	Accompagner pour mieux agir	a	Soutenir et accompagner les intiatives d'habitants
					b	Accompagner les projets de jeunes
					c	Développer le réseau de bénévoles
	B	Inscrire le Centre socioculturel dans une démarche citoyenne	1	Permettre l'émancipation grâce à l'éducation populaire	a	Stages "Ose 'ados"
					b	Accompagnement scolaire
					c	Les stages et sejours à thémes
					d	Mission "Digital Actif "
			2	Associer les habitants à la vie citoyenne de leur territoire	a	Repas citoyens et partagés
					b	Le buffet des idées
					c	Embéllir mon Village

Axe 2 : Développer le vivre ensemble et le lien avec les habitants pour lutter contre l'isolement.

AXE 2 : DEVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE ET LE LIEN AVEC LES HABITANTS POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT	A	Lutter contre la précarité et l'isolement	1	Favoriser la solidarité de proximité pour mieux vivre sur son territoire	a	Une aide alimentaire plus facile d'accès et moins stigmatisante
					b	solidarité entre voisin
			2	Créer des espaces de "débrouille solidaire écolo"	a	Faire soi-même, en famille, entre habitants
					b	Recyclage solidiare
	B	Favoriser le lien intergenerationnel	1	Soutenir les parents dans leurs rôle éducatif	a	Jeux en famille et intergénérationnels
					b	Accompagner des parents dans leur mission éducative
			2	Favoriser le bien-être en famille	a	Sorties en famille
					b	Balades en famille

Axe 3 : Développer des activités accessibles à tous, favorisant le bien-être, la découverte et la rencontre.

AXE 3 : DEVELOPPER DES ACTIVITES ACCESSIBLES A TOUS QUI FAVORISE LE BIEN-ETRE,LA DECOUVERTE ET LA RENCONTRE	A	Favoriser l'expression artistique, outils de developpement personnel au service du collectif	1	Utiliser l'art comme moyen d'expression	a	Club de Lecture itinérant
					b	Vivre la musique sur le territoire Berg et Coiron
					c	la pratique theatrale au service du Bien Etre
			2	Favoriser la rencontre entre l'art et les divers publics et secteurs	a	la culture va "Ô point commun "
					b	Aventure humaine au fil de Berg et coiron
	B	Favoriser l'accès au sport et loisirs pour tous	1	Développer les activités de bien-être pour les habitants	a	L'activité Physique au service de la santé
					b	Le jardin : lieu de rencontre et d'apprentissage

5. Le Projet famille : ACF, Animation collective Famille.

1. Définition et méthode
2. Diagnostic et évaluation
3. Projet ACF en lien avec le Projet Social
4. Ressources et partenariats

1. Définition et méthode

Définition *(Définition collective réalisée lors d'une commission famille/parentalité FACS le 08 mars 2021) :*

Le projet Animation Collective Famille (ACF) est un projet de soutien à la parentalité, de veille sociale et d'actions favorisant le bien-être familial en direction des parents, des enfants des grands parents et des habitants. Il vise notamment le renforcement des liens parentaux. Le projet ACF reconnait la diversité des familles et la place des habitants au cœur des décisions. Il découle du projet social et en fait partie intégrante, il est transversal aux différents secteurs du CSC et s'appuie sur les liens partenariaux avec les acteurs du territoire.

Le projet se développe grâce à des actions collectives, des activités et des services. Il dépend d'un cadre d'intervention qui lui est propre. Il est coordonné par la référente famille et a un budget spécifique.

Méthodes et éléments de contexte :

Ce projet est co-construit avec la même méthode que le projet social du CSC. La démarche se décompose en trois phases : l'évaluation du projet précède (2017-2020), l'analyse du territoire, l'analyse des besoins exprimés des familles : La parole de tous est essentielle (parents, enfants, bénévoles, professionnels) pour la construction du projet famille. La référente famille s'est appuyée sur une vision globale de la situation et sur ses propres observations et écoutes. Elle s'est rapprochée de tous les professionnels de la structure (agents d'accueil, coordinatrice enfance jeunesse, ludothécaire, animateurs, mais aussi des partenaires (référentes RSA, AS de secteur, associations d'aide à domicile, assistantes maternelles) afin de comprendre les besoins dans leur globalité et leur contexte.

L'évaluation des actions se fait tout au long de l'année, par les référents de secteurs du centre socioculturel utilisant des outils différents (questionnaires, grilles d'observation, brainstorming...). Le diagnostic, quant à lui, a été construit grâce au travail du groupe moteur (cf. *1. Calendrier, méthodologie*). Enfin, la Référente Famille s'est aussi concentrée sur l'évaluation de l'impact social *(cf. démarche d'évaluation de l'impact social)* du CSC sur les familles. Pour cela, elle a combiné les résultats de ses enquêtes menées auprès des familles bénéficiant de l'aide alimentaire, des bénévoles de l'espace solidaire et de l'étude des 5 parcours de vie *(cf. 2 évaluation de l'impact social*). Les entretiens ont pu se faire en face à face pour la majorité et par téléphone. Cette étude a été réalisée au cours de l'année 2019 dans le contexte particulier de la crise sanitaire de la COVID 19.

Points de vigilance :

Nous avons porté une attention particulière aux familles en situation de fragilité, de précarité, isolées, ou confrontées à un handicap. Néanmoins, il n'est pas facile de faire participer certaines familles en situation de fragilité. Notre ambition sera de les accompagner sur le terrain en favorisant notre mobilité sur le territoire Berg et Coiron.

Au vu du contexte, pour l'évaluation du projet, nous avons été vigilants à ne pas nous baser uniquement sur ce qu'il s'est passé en 2019-2020, mais à bien prendre en compte l'ensemble des évaluations des actions des 4 dernières années.

2. Diagnostic et évaluation

Quelques chiffres :

Pour rappel, près de 750 familles allocataires vivent sur le territoire Berg et Coiron, 12% des familles sont monoparentales, 13.9% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. 8% des ménages n'ont pas de véhicule. 1/3 De la population est âgée de plus de 60 ans et 39% de la population vit seule *(cf. 3. diagnostic de Territoire*)

1153 Personnes sont adhérentes au centre socioculturel « la Pinède » soit 171 adhésions familiales qui couvrent 644 individus (chiffres 2019-2020). Elles fréquentent les différents services proposés par le centre, notamment :

- 392 familles ont participé à des activités artistiques, culturelles ou sportives.
- 13 familles et 15 assistantes maternelles sont inscrites à la ludothèque (hors période Covid.
- 243 familles bénéficient des services du centre de loisirs.
- 55 familles ont participé aux sorties et aux ateliers collectifs.
- 40 familles ont participé aux soirées débats.
- 134 familles ont bénéficié de l'aide alimentaire les quatre dernières années (2017-2020) ce qui représente 269 personnes avec une moyenne de 68 familles par an.
- 22 familles sont bénévoles à l'espace solidaire.

- 15 familles sont impliquées sur l'accompagnement scolaire.

Les besoins :

Les rencontres organisées autour de la thématique parentalité (conférences, ateliers, soirées jeux, sorties familles...) remportent un vif succès avec une participation croissante des familles. Celles-ci expriment leur satisfaction d'avoir pu échanger avec d'autres parents et maintenir du lien social. En fin de soirées, les familles demandent la reconduction de l'évènement et expriment un véritable plaisir d'avoir pu partager un moment convivial avec leurs enfants et d'autres familles. Elles ressentent le besoin de discuter avec d'autres parents .Elles apprécient ces moments privilégiés avec leurs enfants en dehors de leur quotidien.

L'enquête menée auprès des familles montre l'envie des parents de partager leurs difficultés avec d'autres parents. Le contexte sanitaire, le confinement ont pu, pour certain, exacerber les tensions familiales et (ou) les mettre en difficulté face à leurs pratiques éducatives.

Les parents sont en demande d'outils ou de conseils pratiques afin de mieux comprendre et communiquer avec leur(s) enfant(s). *« Comment exercer mon autorité sans être autoritaire ». « Je crie beaucoup, je sais que ce n'est pas bien mais je ne sais pas comment faire autrement, ils ne m'écoutent pas » « je suis trop fatigué » « Est-ce que mon enfant va bien, je le trouve très agité est-ce normal ? » « Je préfère que ce soit vous qui lui disiez, vous savez mieux que moi ».*

Les référentes enfance, jeunesse et famille ont pu remarquer que les difficultés rencontrées pouvaient aussi être liées à un manque de connaissance, de compréhension des étapes du développement de l'enfant ainsi qu'à une perte de confiance en soi. Celles-ci peuvent engendrer des difficultés à poser des limites avec bienveillance et empathie. Il apparait que les parents ont besoin d'être rassurés et valorisés. Il est important de dédramatiser des situations et des interactions vécues douloureusement. La valorisation des compétences parentales est nécessaire pour construire des attitudes éducatives et affectives.

Le déroulé de l'histoire familiale est à prendre en compte pour comprendre la réalité de l'histoire actuelle des enfants, des parents et des interactions entre elles. La ludothécaire est aussi un témoin des relations parents-enfants ou nounou-enfants.

Il en ressort que les grands parents s'intéressent et s'inquiètent de l'avenir et de l'éducation de leurs petits-enfants.

Les bénévoles de l'espace solidaire font remonter qu'il est important pour eux de pouvoir sortir de chez eux, couper du quotidien et rencontrer des personnes dans un lieu convivial, neutre et rassurant. Ils aiment se sentir utiles et sont fiers de partager leurs savoirs. Ils ne souhaitent pas être uniquement consommateur d'actions mais ils veulent aussi être acteurs.

Des bénévoles de l'espace solidaire « Ô point commun ».

Les thématiques :

Pour élaborer le projet famille, nous nous sommes appuyés sur les évaluations et le diagnostic, qui ont permis de mettre en avant de nombreux besoins en lien avec l'estime de soi et le bien-être. Nous nous sommes questionnés :

- Dans quelle mesure le CSC peut-il répondre à ces besoins?
- Quelle plus-value le CSC apporte-t-il par rapport à ce qui existe déjà sur le territoire ?
- Comment favoriser le lien social, familial et intergénérationnel ?
- Comment valoriser les compétences individuelles de chacun par l'action collective ?

Nous avons choisi de répondre à ces questions à travers trois grands supports :

- Le loisir en famille (qui favorise le lien au sein de la famille).

- L'éducation, la pédagogie (qui favorise le lien avec les enfants).
- Le parent-acteur (qui valorise le parent hors du cadre familial).

Ces thématiques répondent aux axes du projet social sans oublier les axes transversaux *(environnement, citoyenneté, mobilité, communication)*. Les objectifs principaux du projet famille sont eux directement liés aux objectifs du projet social.

Objectifs du projet famille :

- Favoriser le lien social entre les générations, les milieux sociaux et culturels.
- Lutter contre l'isolement ou l'exclusion des personnes et des familles.
- Favoriser la relation parents/enfants.
- Encourager la participation à la vie locale.
- Développer la culture du « faire ensemble ».

3. Projet ACF en lien avec le Projet Social

Afin de favoriser la mixité, nous devrons être vigilants sur nos modes de communication. Toute personne, quel que soit son âge, sa culture ou son statut social, devra pouvoir être au courant des activités existantes. Nous veillerons à la mise en place de covoiturage. Nous déplacerons les activités sur les communes pour faciliter l'accès à tous. La thématique de la citoyenneté sera elle aussi représentée par la mise en œuvre d'actions visant à accroître le pouvoir d'agir des habitants. Enfin nous veillerons à appliquer notre volonté d'agir sur la protection de l'environnement.

1. Le loisir en famille : maintien du lien au sein de la famille

« Marcher, sortir, s'amuser, jouer, jardiner, accompagner, découvrir, apprendre, tester » voici quelques mots exprimés par les familles et qui définissent les grandes orientations du projet :

- Le loisir en famille
- Les balades
- Les sorties familles
- Le jeu en famille
- Le jardin

Le loisir en famille permet d'aborder des thématiques du quotidien des habitants. Il favorise la mixité et la cohésion de groupe en développant le lien entre

les personnes sur un terrain sans enjeu. Ainsi au centre, il est vu comme un temps d'échange multigénérationnel, ludique non formel permettant d'ouvrir la discussion, de libérer la parole, de favoriser l'ouverture à l'autre dans le but de maintenir ou développer le lien à travers des activités à thèmes différentes de l'activité elle-même. C'est un moment de détente libre et gratuit. Le thème peut être amené par les participants ou par l'animatrice. Le loisir conduit au « lâché prise » qui permet d'aborder des sujets pouvant être « tabous » ou de l'ordre de l'intime menant à la confidence. Il permet aussi de se questionner avec d'autres adultes devant les enfants. Il permet aussi de rencontrer d'autres personnes.

Les outils de support pour favoriser cette communication seront donc la marche, les jeux, la découverte culturelle, le jardinage.

Les balades sont organisées de manière à inciter les personnes qui font peu ou pas d'activités physiques à y participer. Elles sont de courte distance (1 à 3 km) sans dénivelé. L'outil support au maintien du lien est ici la marche à pied sans objectif de performance physique. Elle est complémentaire avec ce qui existe sur Villeneuve de Berg. Une personne du club de randonnée de Villeneuve aime aussi participer à ces balades. Elle y trouve d'autres motivations : rencontrer de nouvelles personnes, aborder de nouveaux sujets de discussions. Elle apprécie l'envie de partager ses « secrets » (chemins ou lieux particuliers, connaissance de l'histoire, du patrimoine).

Ces temps de balade permettent d'aborder des sujets liés à l'environnement et l'écologie (ramassage des déchets, observation de la faune et la flore, découverte du patrimoine local proche). Ces petites balades « tranquilles » ouvrent la discussion sur des sujets liés à l'éducation ou au rapport avec l'autre. Le niveau physique des personnes, étant différent, elles mènent l'individu à prendre conscience des difficultés de l'autre. Il faudra porter attention à celui ou celle qui marche plus lentement et être solidaire en adaptant le rythme du groupe par exemple.

Les sorties familles sont organisées à la journée. Elles demandent, un déplacement : les minibus du centre ou l'organisation de covoiturage et la préparation d'un pique-nique. Elles sont à moindre coût pour le participant. L'outil support est la découverte culturelle (découverte du territoire, visites). L'organisation et le choix du lieu sont faits avec les familles. Pour certains, partir en vacance ou en week-end est impossible (pas de véhicule, contraintes financières, contraintes organisationnelles). Durant ces sorties, la personne accompagne l'autre (enfant, petits-enfants, amis, parents, frères, sœurs...). Ce moment de partage agréable permet la découverte, loin de son cadre de vie habituel. De telles sorties ne sont proposées que par le centre sur le territoire.

Le jeu en famille : Apprendre en famille en s'amusant avec les jeux de la ludothèque. Les joueurs sont amenés à communiquer ensemble et prendre en compte leurs adversaires ou équipiers. Il permet la confrontation sur le terrain du jeu, avec des règles, dans une réalité fictive. Le jeu étant par essence du domaine de l'irréel, c'est la possibilité de prise de risque sans danger réel. Jouer, aide à la

maîtrise des émotions par la libération des émotions. Il apporte aussi détente et plaisir après une journée d'étude ou de travail. Jouer c'est consolider les compétences (observation, expression, réflexion, habileté, mémoire…). Le jeu favorise la stimulation des fonctions cognitives. Il valorise l'estime de soi, la découverte de soi et des autres, c'est apprendre à se connaître autrement. « Le participant» accepte les règles par envie de jouer, développe sa patience en attendant son tour. Il développe aussi sa citoyenneté parce qu'il applique les règles afin de pouvoir jouer avec l'autre parce que les règles font le jeu, le moteur essentiel du jeu est le plaisir. La ludothèque offre la possibilité de se détendre, de décompresser en famille, entre amis et même entre inconnus grâce au jeu. Afin de permettre à plus de monde de connaître et utiliser les jeux de la ludothèque, l'animatrice organisera des soirées et après-midi jeu sur différentes communes ou d'autres lieux de la commune.

Le jardin ne sera pas utilisé uniquement comme un potager, mais surtout comme un lieu naturel, convivial, permettant de rassembler les personnes autour d'une table à l'ombre sous les figuiers. L'outil jardin amènera à tester, apprendre, découvrir de nouvelles techniques de jardinage (permaculture). Le jardin du centre favorise le « faire-ensemble ». *(cf. fiche action)*

2. L'éducation, la pédagogie

« Débattre, Apprendre, Échanger, Discuter, Goûter »

Pour développer l'estime de soi, nous avons vu qu'il était important de développer ses compétences et la confiance en soi, avec un sentiment de sécurité. Nous avons choisi, au vu des besoins exprimés, de nous appuyer sur les compétences pédagogiques et éducatives des parents. Sur le territoire, nous notons l'absence de lieux dédiés aux parents d'enfants de plus de 6 ans. Pour les 0 à 4 ans il existe « l'Envol ».

Les outils de support pour appuyer cet objectif seront :

- L'intervention de professionnels extérieurs au CSC (conférenciers, psychologues, nutritionnistes…) suivit de discussions.
- Ateliers de communication, le « café des parents ».
- Le temps du goûter.

Les conférences, films et débats permettent d'accompagner le parent à prendre conscience que son histoire d'enfant influence de manière majeure sa vie d'adulte, et l'amener à réfléchir et à comprendre les étapes du développement de l'enfant.

Les ateliers de communication, « café des parents » seront basés sur le partage d'expérience. Ils permettront de dédramatiser, de prendre soin de soi, de re-

prendre confiance, de trouver des solutions ensemble dans un cadre bienveillant, de valoriser les compétences parentales. Le nom de cet atelier sera défini par les parents eux-mêmes lors du 1er atelier.

Le temps du goûter sera un support important pour aborder la dimension nutritionnelle : apporter les nutriments nécessaires à la bonne santé et au bon développement de l'enfant. Ce temps contient également une dimension affective, c'est un moment de partage privilégié.

3. Le parent « Acteur »

« Animer, Soutenir, Participer, Partager, Transmettre, Créer, Fabriquer DIY »

Ne pas être uniquement consommateur de l'activité ou du service, se sentir utile, être non redevable, sont des besoins clairement exprimés par les familles.

Répondre à ces besoins, c'est respecter l'individu, sa personnalité propre, le considérer en tant que personne et pas uniquement en tant qu' « usager » ou « bénéficiaire ».

La valorisation de soi par l'action est propre au centre socioculturel. En effet, il est possible à tout adhérent de s'impliquer bénévolement dans la structure. Il peut aussi être accompagné à prendre part à la gouvernance par son entrée au Conseil d'Administration et de ce fait, développer son pouvoir d'agir.

Les outils de support pour développer ce pouvoir d'agir seront :

- Le bénévolat
- Le partage de connaissances
- La transmission

Le parent « acteur bénévole » : Le bénévolat est formidable car il permet de créer des liens avec des personnes qu'on n'aurait pas forcément rencontrées. Il améliore et accroît le tissu social d'une collectivité. Il est facilitateur de liens sociaux. Outre les bienfaits personnels et sociaux, il permet de renforcer l'estime et la confiance en soi. Il apporte également des bienfaits pour la santé. Il favorise le sentiment de bien-être et aide à lutter contre la dépression.

Les possibilités de s'impliquer dans une action sont nombreuses au centre socioculturel. Le parent peut être bénévole permanent à l'aide alimentaire, à la boutique solidaire, à l'accompagnement scolaire. Il participera au fonctionnement, mais aussi aux décisions. Il peut accéder à des formations proposées par la Banque alimentaire, l'IREPS ou la FACS. L'action bénévole peut être ponctuelle pour les personnes qui sont moins disponibles, lors de festivités locales (tenue de stand au marché de Noël, forum des associations, fêtes du CSC). Cet investissement est l'occasion de valoriser ses talents lors d'un évènement convivial.

Le parent acteur « animateur » : Lors d'ateliers de fabrication de goûter, de bricolage, de jardinage, le parent peut transmettre ses savoir-faire et les partager avec d'autres. Il peut contribuer aux actions d'autofinancement (marché de noël, fabrication d'objets) de l'espace solidaires dans le but de diminuer le coût des sorties.

Le parent « transmetteur de valeurs » : Être un parent-acteur, ce n'est pas uniquement animer une activité, c'est aussi transmettre des valeurs sur son territoire ou à son entourage. On peut être acteur sur son territoire en contribuant à la protection de l'environnement et en véhiculant ces valeurs lors des plantations, du fleurissement de son lieu de vie en famille, par exemple.

4. Ressources et Partenariats

Les moyens humains ***(cf. organigramme) :***

La référente famille, conseillère en économie sociale et familiale et la coordinatrice enfance jeunesse ont pour mission de coordonner les différentes actions de soutien à la parentalité à l'intérieur du centre. Elles travaillent sur la transversalité des actions à travers les différents secteurs dans le but de favoriser la mixité des publics. Elles veillent aussi avec la direction, au maintien et au développement partenarial.

La référente famille coordonne également les différentes actions autour du bien-être des seniors. Elle veille à ce que les activités proposées leur soient accessibles, afin de favoriser le lien intergénérationnel. Elle coordonne aussi les équipes de bénévoles de l'espace solidaire *(boutiques, aides alimentaires)*.

La coordinatrice enfance jeunesse dirige le centre de loisirs, coordonne l'équipe de bénévoles de l'aide aux devoirs et supervise l'animatrice jeunesse.

La ludothécaire, les animateurs, l'agent d'accueil et l'agent de communication sont indispensables au bon fonctionnement du projet ACF.

Par ailleurs sans les bénévoles et les parents-acteurs, le projet ACF ne pourrait pas exister.

Les partenariats ***(cf. schéma partenarial) :***

Le projet ACF se réalise et se construit en lien avec ce qui existe sur le territoire, selon les besoins repérés.

L'évaluation :

Le projet ACF sera évalué de différente manière :

- **Tout au long de l'année à travers les évaluations des actions *(cf. fiches actions)*.**
- **A la fin de chaque année avec le bilan pour l'assemblée générale.**
- **A travers l'étape 2 de la mesure de l'impact social *(10 personnes suivies.)***

6. Le Projet Jeunesse

1. Introduction
2. Eléments de diagnostic
3. Projet jeunesse en lien avec le Projet Social
4. Les actions jeunesse
5. Ressources
6. Evaluation

Festival international du jeu à Canne en 2018, avec les jeunes.

1. Introduction

Le projet jeunesse, issu d'une réflexion collective, menée pour le projet social, définit les grandes orientations éducatives du secteur.
Les actions de ce dernier sont variées et ont beaucoup évolué depuis 3 ans pour s'adapter au mieux aux besoins des jeunes et au territoire.
Notre candidature pour **obtenir la prestation de service jeunesse, la participation active à la construction de la Convention Territoriale Globale, les enquêtes réalisées auprès des jeunes et des familles** nous ont permis d'élaborer un diagnostic

approfondi, de mettre en lumière les enjeux du territoire Berg et Coiron et de définir les axes de travail pour l'année à venir *(cf. PS jeune)*.
L'expérimentation ados de ces 3 dernières années a contribué à une nouvelle dynamique du secteur jeunesse.

Nous souhaitons :

- Conforter l'existant en **soutenant les acteurs et les actions engagées.**
- Renforcer les liens entre les acteurs du territoire intercommunal pour une meilleure **connaissance et coordination de l'action sociale.**
- Favoriser le rapprochement de l'offre de service auprès des habitants pour pallier aux difficultés de **mobilité.**

2. Eléments de diagnostic et d'évaluation

Des services et des loisirs en direction des jeunes : Ils sont nombreux sur le territoire : trois accueils de loisirs, quatre séjours, une quinzaine activités sportives, une dizaine d'actions culturelles portées par le CSC, un cinéma, des évènementiels (concerts, festivals), des espaces de loisirs (parc aquatique, piscine, rivière), des emplois saisonniers pour les jeunes et les étudiants (les agriculteurs, Intermarché, hôpital local, campings, ACM).

Des forces : Avec un environnement agréable, des ressources culturelles variées, une forte dynamique du tissu associatif. La présence d'une coordinatrice enfance jeunesse permet d'impulser une dynamique et de mutualiser des moyens pour des actions de qualité et adaptées aux besoins. Cela permet également de développer une politique cohérente des actions jeunesse sur le territoire.
Le centre socioculturel, fort de sa connaissance du territoire et de ses partenaires, est proche des jeunes et de leurs préoccupations. Une animatrice jeunesse embauchée à temps plein est au contact des jeunes dans les « différentes sphères de leur vie » en dehors de la maison (Temps périscolaire, collège, vacances ...).
Les nombreux partenaires financiers et d'actions sont également une force pour les jeunes du territoire (Département, CAF, Fédération des centres sociaux, communauté de communes ...).

Des faiblesses : Avec une difficulté à valoriser et rendre lisible les actions existantes sur le territoire, les élus de la collectivité perçoivent la nécessité de mieux connaître les différentes structures et les actions qu'elles conduisent. Certains villages de la communauté de communes sont isolés, rencontrant des problèmes de mobilité et de ce fait, des difficultés d'accès aux animations, évènements et activités pour les jeunes. Une disparité entre les jeunes est aussi un paramètre à prendre en compte, dans la mixité des publics. En effet, ils ne fréquentent pas toujours les mêmes lieux, se méconnaissent, s'ignorent et peuvent se craindre parfois. Les jeunes manquent de connaissance sur leur environnement proche (Association, PIJIT, mission locale...).

Des jeunes qui fréquentent le CSC et des jeunes du territoire témoignent de leur vécu. Ils recherchent des espaces pour se retrouver et découvrir, pratiquer et mettre en place des activités et projets. Par le biais de l'animatrice jeunesse ils recherchent **le soutien, l'écoute et l'accompagnement** d'adultes qui ne les jugent pas et avec qui il peut y avoir moins de tensions affectives. Les jeunes sont en demande d'informations concernant l'accès aux droits ou à un job d'été pour favoriser leur autonomie (« Expé ado »). Ils émettent le souhait de pouvoir partir le temps d'un week-end ou une semaine.

- **32% de la population a -29 ans sur le territoire Berg et Coiron.**
- **Nombreux équipements et services** regroupant des jeunes de moins de 17 ans (Collège 364 élèves, Maison familiale rurale (166 élevés), MECS, (24 Jeunes).
- **Des services de proximité** : La mission locale (dans les locaux du CSC), les services sociaux (CMS), le relais alimentaire et l'épicerie sociale, le jardin collectif (géré par le CSC) le centre multimédia, le PIJ (CDC), la maison de service public.

3. Le projet jeunesse en lien avec le projet social

Basé sur des valeurs que nous portons et défendons, le projet social donne le cap au projet jeunesse. Nous portons dans chaque action une attention particulière aux jeunes qui vivent des situations fragilisantes. Les parents sont également au cœur du projet jeunesse.

Plusieurs axes prioritaires ont été retenus pour le Projet Jeunesse :

- Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative.
- Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat.
- Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse (Qualification et formation, stabilisation des équipes, évolution des pratiques…)
- Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures.

4. Les actions jeunesse

Les actions du projet jeunesse sont articulées autour de 6 grands thèmes :

- La curiosité et l'animation
- Les stages et les séjours
- L'accompagnement de projet
- L'engagement et autonomie
- Les partenariats et les rencontres
- Le numérique

Pour chacun de ces thèmes, des fiches actions ont été réalisées (cf. ps jeune)

5. Les ressources

- Une coordinatrice et une animatrice jeunesse à temps plein.
- Un « local ado ».
- Des horaires, des modalités d'inscription et de tarification adaptées.
- Une présence sur les réseaux sociaux (Promeneur du net).
- Un dispositif CLAS.
- Des bénévoles.
- 2 minibus.
- Des partenaires financiers et d'actions *(Cf. carte partenariale)*

6. Evaluation

Une évaluation du projet aura lieu chaque année à l'aide des outils et critères énoncés dans les fiches actions. En ce qui concerne la mesure de l'impact social, nous suivrons particulièrement 3 jeunes (issus de communes différentes). Nous mettrons en marche la MIS, mesure d'impact social et appliquerons la méthode utilisée pour les autres publics : deux rencontres annuelles, enquêtes et observations. Nous prendrons le temps d'évaluer chaque animation, projets, au fur et à mesure qu'ils auront lieux.

Séjour d'une semaine en Belgique avec l'association Clip.

7. Projet culturel : Un établissement D'enseignements artistiques

1. Introduction (définition, méthode, éléments de contexte).
2. Eléments de diagnostic et d'évaluation.
3. Evaluation du secteur culturel.
4. Le projet culturel.
5. Les axes du Projet.
6. Les ressources.

1. Introduction (définition, méthode, élément de contexte)

Le centre socioculturel porte depuis 2006 les actions culturelles et artistiques du territoire Berg et Coiron notamment les activités musicales, la danse, le théâtre, le stylisme, le dessin. Notons que très peu d'écoles de musique sont portées par des centres socioculturels ce qui en fait sa particularité et surtout sa richesse. Le volet culturel est présent dans les différents projets éducatifs enfance-jeunesse, projet collectif famille et bien évidemment dans le projet social. Association d'éducation populaire, le centre socioculturel répond à une pédagogie dite « active ». Il veillera à privilégier le bien-être de l'élève, à éveiller sa curiosité, à susciter l'envie d'apprendre.

Le centre socioculturel propose **un enseignement de qualité** ainsi qu'une **sensibilisation à l'art et la musique et l'accès à la culture**.

Il s'inscrit dans **une démarche d'action culturelle** en respectant la pluralité des besoins. Il permet d'offrir à chaque élève la possibilité d'une **pratique musicale collective** associée à la création et à la diffusion.

Il est ouvert à tous les élèves, quels que soient leurs âges, leurs origines, leurs goûts et leurs héritages culturels.

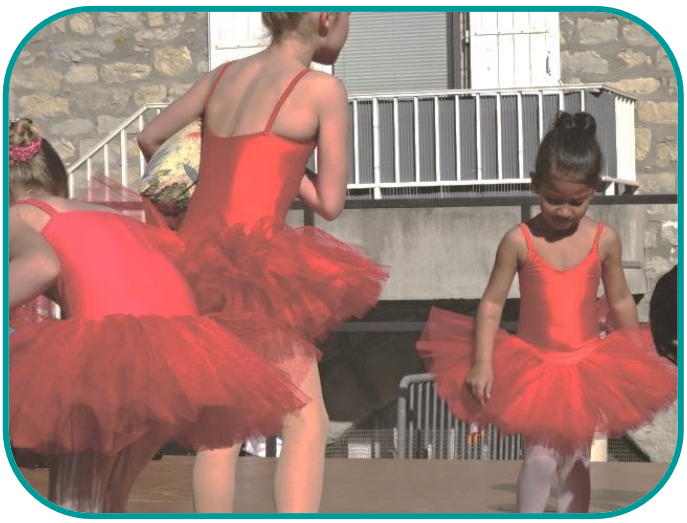

2. Eléments de diagnostic et d'évaluation

Le nouveau projet social a été réalisé, réfléchi, construit et débattu collectivement (bénévole, salariés, habitants) lors de temps spécifiques, pour cela un groupe moteur a été constitué. Lors de ces rencontres, 6 grands thèmes sont ressortis :

Le lien social - la santé - la culture et les loisirs - l'environnement - la mobilité - la précarité.

Origine des inscrits sur le centre Socioculturel

Les élèves des secteurs musique/danse/arts plastiques, proviennent du territoire qui s'étend sur la communauté de Communes « Berg et Coiron ». La CDC regroupe 13 communes : Villeneuve de Berg, Berzème, Darbres, Mirabel, Saint Andéol de Berg, Saint Germain, Saint Jean le centenier, Saint Laurent sous Coiron, St Maurice d'Ibie, Saint Pons, Sceautres et plus largement quelques élèves viennent de Lavilledieu, Valvignères, Aubignas, Alba - la - Romaine mais aussi Ucel et Aubenas.

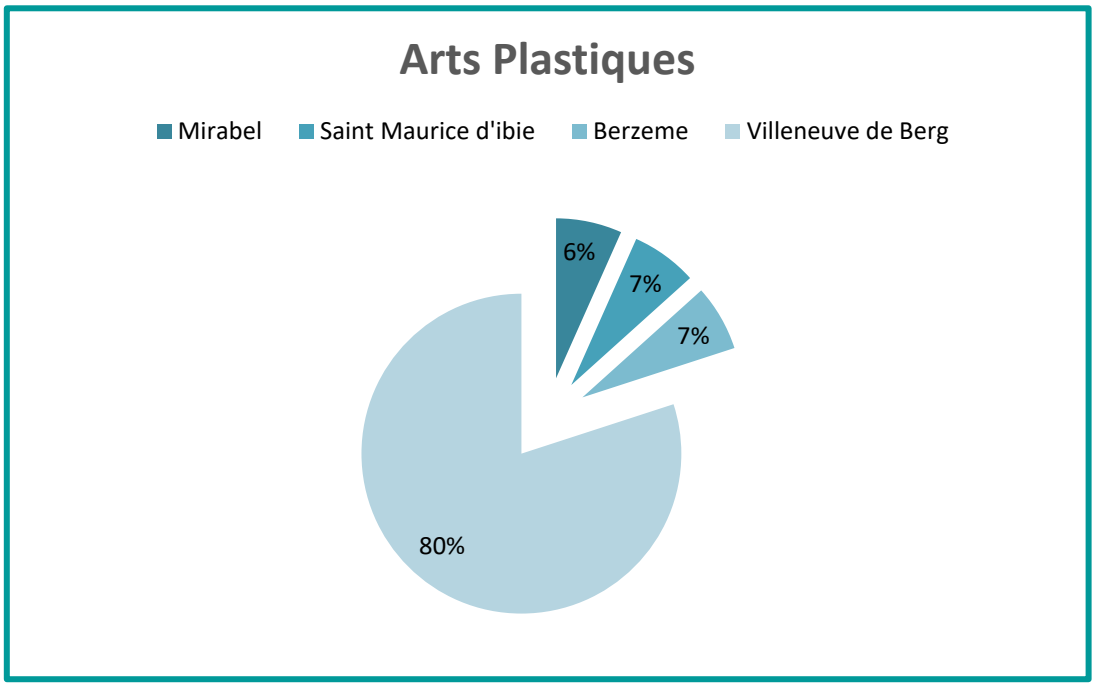

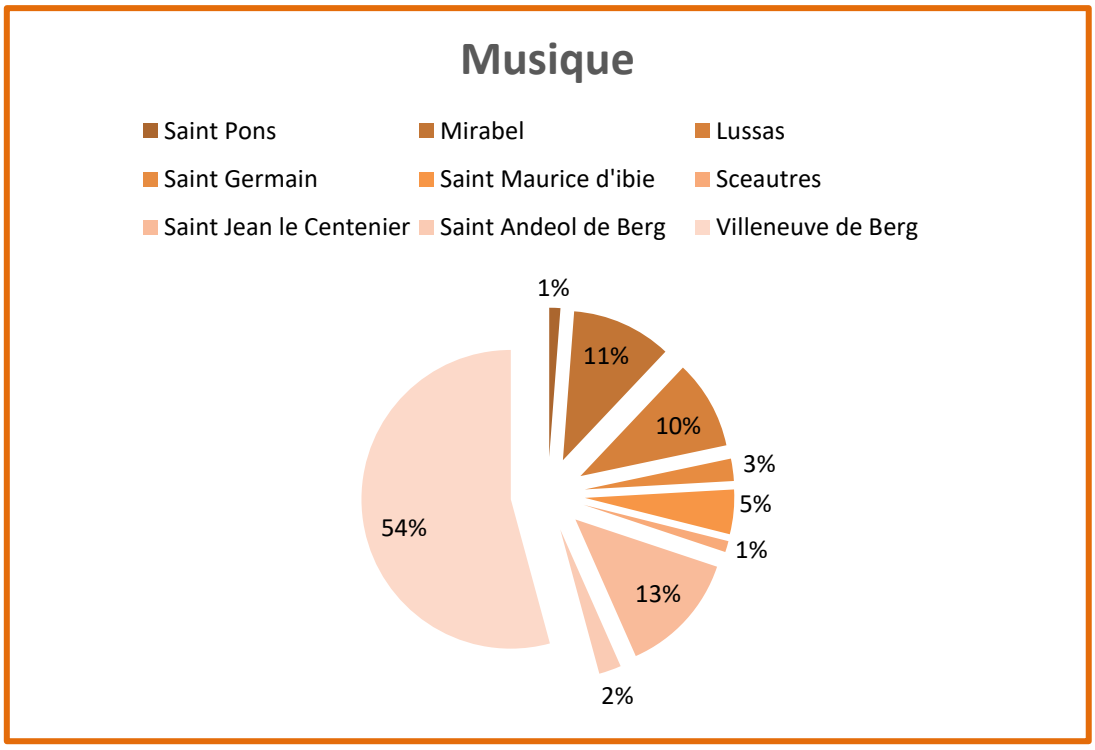

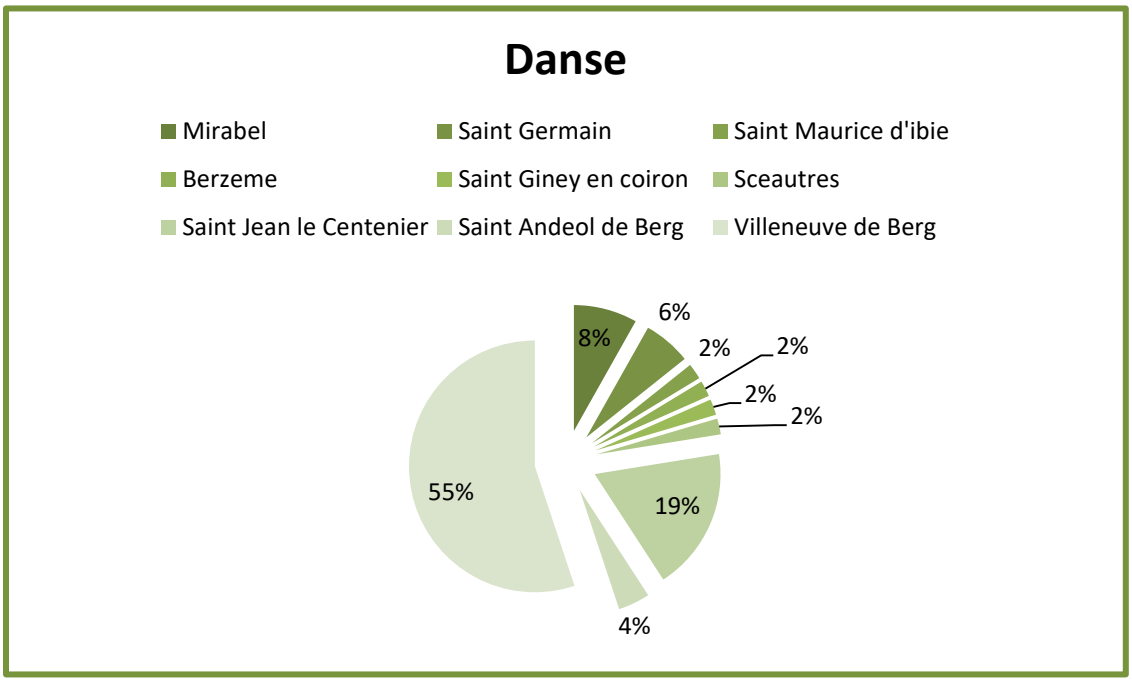

Sur **145 inscrits**, nous constatons que sur le secteur musique et danse ,**45% des inscrits** proviennent d'autres communes que VDB. Seules les communes de Darbres et Saint Laurent sous Coiron ne sont pas représentées. Cette représentativité est à la fois logique en raison du nombre d'habitants et de l'éloignement de ces petites communes du Bourg centre. Mirabel, Saint jean le centenier, Lussas et Saint Maurice d'Ibie, sont les communes ou le nombre d'adhérents est le plus important. Suite à une rencontre des maires, nous sommes arrivés à justifier de l'importance de l'offre culturelle pour leurs habitants. Les communes de Saint Maurice d'Ibie, Lussas, Saint Pons, Saint jean le centenier, Saint Laurent sous Coiron, participent financièrement au fonctionnement des ateliers pour leurs habitants.

La culture sur le territoire

De Villeneuve à Aubenas, Privas et Montélimar.

Etant situés à une vingtaine de kms d'Aubenas et de Montélimar, les habitants ont pour habitude de se déplacer facilement vers les lieux culturels tels que la salle de spectacle du centre *Le Bournot (Aubenas), les Quinconces (Vals les bains), le théâtre municipal (Montélimar et Privas), les cinémas (Aubenas, le Teil, Vals et Montélimar), les médiathèques et le centre d'art (Aubenas, Montélimar).*

Les équipements et associations culturelles de Berg et Coiron :

Nous constatons que les évènements culturels sur Berg et Coiron sont nombreux mais se concentrent plus particulièrement sur Villeneuve de Berg et Lussas. Notons cependant que chaque commune organise ses propres animations culturelles, possède ses propres salles des fêtes, comités des fêtes, et possède une vie associative riche (33 associations culturelles).

Ce qui caractérise Villeneuve de Berg est la présence **du CSC.** Il est le principal lieu culturel par son offre diversifiée d'activités dans tous les domaines (musique, danse, théâtre, dessin). **A Lussas,** le cinéma est roi avec sa salle de cinéma et le village du documentaire, de même que l'association des foyers ruraux propose un large choix d'activités culturelles. Des évènements phares comme **le festival d'une cours à l'autre** (VDB), **les états généraux du film documentaire** (Lussas), **le cinéma sous les étoiles** (Lussas), **danse au fil d'avril, les cordes en balade, le chapiteau de l'Art d'en faire** (école de cirque) font partie des évènements culturels incontournables du territoire.

3. Evaluation du secteur culturel

Ce qui nous différencie :

- Emplacement favorable car central sur le territoire de la CDC.
- Grille tarifaire modulable(en fonction du quotient familial).
- Reconnaissance par les organismes financiers.
- Equipement qui de façon transversale va toucher différents publics.
- La diversité des actions pour créer du lien.
- La pédagogie et le collectif.
- L'accès à la culture pour tous les publics.
- Projet de rénovation du local à musique et agrandissement du CSC.

Les difficultés

- Peu d'heures d'interventions, ce qui implique des difficultés de créer du lien pour les intervenants.
- Manque de place, d'espaces et de locaux. Local à musique à rénover.
- Difficulté de faire des cours en Visio car le public ne peut pas toujours accéder à la connexion internet.
- Difficultés à communiquer sur notre structure dans les autres communes.
- L'information et la communication face aux cours existants manquent de visibilité.
- La précarité de l'emploi pour les intervenants, il est donc difficile de trouver des professeurs.
- Manque de salles ou lieu de spectacles.
- Problèmes de mobilité.
- Manque de cursus diplômants.

Les opportunités :

- Elargir le projet du CSC à un projet intercommunal.
- Les élus sont favorables au développement de la culture.
- Possibilités de partenariats avec l'éducation nationale.

4. Le projet culturel

Projet pédagogique

Concernant le secteur musique, une réflexion est menée sur la pédagogie qui correspondrait le mieux **aux objectifs, au public du CSC et aux valeurs d'éducation populaire.**

La pédagogie souhaitée s'apparente aux méthodes dites **« méthodes actives »** : tout comme l'enfant sait d'abord parler, est baigné dans le langage avant d'apprendre à écrire et lire. Ces pédagogies dites actives s'appuient sur la pratique et le jeu musical pour y mettre ensuite les concepts. Citons notamment les pédagogies comme Dalcroze, Martenot ou Willems qui mettent en avant la nécessité de **pratiquer le rythme, la mélodie, l'harmonie** avant d'apprendre la notion musicale qui y est associée (par exemple : sentir le triolet en soi, dans son corps, le jouer avec son instrument et ensuite apprendre qu'il s'agit d'un triolet, comment il s'écrit.

L'ouverture d'un cours d'Eveil musical pour les maternelles et CP peut par la suite s'ouvrir vers des cours de solfège avec une méthodologie de pédagogie active. Il s'agit pour le CSC de réfléchir à un projet sur plusieurs années qui participe au suivi de l'évolution des élèves.

Le CSC est attentif à ce que chaque élève, enfant, adolescent, adulte **soit moteur et acteur de sa formation** et progresse ainsi à son propre rythme. L'intervenant, formé aux pratiques collectives, a pour mission d'accompagner l'apprenti dans sa quête artistique et de l'aider à s'insérer dans un groupe.

Il s'agit de sensibiliser à la nécessité d'un apprentissage du solfège en lien avec l'instrument. Quant au secteur danse, peinture et théâtre, il s'agit d'articuler une pédagogie ludique et pratique afin d'apprendre les bases techniques.

Une évaluation est faite par chaque professeur au sein de son activité, qui a soin de rendre compte envers ses élèves et les familles de son évolution et de sa progression tout au long de l'année.

L'aspect qualitatif de ce secteur n'est pas négligeable tant au point de vue humain que social,dans la mesure où la pratique d'une activité artistique développe des compétences individuelles, mais également sociales et collectives, en termes de savoirs être, de rapport à soi et à l'autre, d'insertion dans le groupe, etc.

Citons de façon non exhaustive les apports que peuvent apporter les activités artistiques tant sur le plan personnel que collectif :

Les habiletés cognitives, le langage, la motricité et l'orientation spatiale, l'attention et sens de l'écoute, les mathématiques et la pensée abstraite, l'expressivité et l'intelli-

gence émotionnelle, la mémoire corporelle, le sentiment d'appartenance l'imagination et la créativité, la capacité d'adaptation.

5. Les axes du projet

AXE 3 : Développer les activités accessibles à tous qui favorisent le bien-être, la découverte, et la rencontre.

Objectif : A

Favoriser l'expression artistique, outil de développement personnel au service du collectif.

Priorité 1

Utiliser l'art comme moyen d'expression.

Priorité 2

Favoriser la rencontre entre l'art et les divers publics et secteurs.

Les actions à mener :

- Développer des pratiques musicales ouvertes aux pratiques collectives.
- Participer aux évènements du territoire.
- Favoriser la participation des parents.
- Proposer une formation musicale l'option solfège aux élèves. Il s'agira d'un quart d'heure en plus du temps initial de cours et sera facturé.
- Rénover du local musique et agrandir le centre socioculturel.
- Former des intervenants.
- Développer des partenariats (avec l'éducation nationale et les associations locales).
- Créer des liens avec les autres secteurs du centre et en particulier avec l'espace solidaire.
- Mettre en place le projet « Aventure humaine au fil de Berg et Coiron » dans le cadre de culture et lien social.
- Proposer des ateliers théâtre, un club de lecture et des cours de musique itinérants.

6. Les Ressources

L'équipe pédagogique

L'équipe est constituée de la directrice, Nathalie Avogadro, de la coordinatrice culturelle Anaïs Prudhomme et des enseignants de musique, danse et dessin, des

agents d'accueil, secrétariat, communication, Muriel Vialle et Emilie Pascal-Mousselard, de l'agent d'entretien.

Les enseignants de musique et danse :

-Francine Van Dam (chant et piano)

-Vincent Brescia (guitare)

-Valérie Decaens (guitare), titulaire d'un DEM (diplôme d'études musicales).

-Sonia Haon et Anne Mounier sont titulaires d'un DE (Diplôme d'état de professeur de danse).

- Mireille Brousse (violon) titulaire d'un DE de violon (Diplôme d'état).

- Anaïs Prudhomme (coordinatrice culturelle) DMA2 (Diplôme des métiers d'art)

Partenariats

Parmi nos partenaires financiers, nous trouvons : le département, la mairie de Villeneuve de Berg, la communauté de commune et la CAF. Nous réalisons fréquemment des partenariats avec l'association ***« Culture en fait »,*** le ***« collège Laboissière »***, l'association ***« L'art d'en faire »,*** la compagnie ***« Rabistok »***, ainsi que les chorales locales (Lussas, Sceautres, Saint Privas et Villeneuve de Berg).

Exemples de sensibilisation à la diffusion

Le CSC participe à des évènements tels que *le festival* **« d'une cour *à l'autre* »,** *la fête de la musique*, *la journée de la femme*.

Le CSC organise annuellement au sein de sa structure, les portes ouvertes des activités, la fête du CSC, les auditions de musique.

8. L'évaluation MIS

Evaluation du projet social par la mesure de l'impact social.

L'évaluation du projet social portera sur deux points :

1. Evaluation des actions
2. Evaluation de l'impact social (MIS)

Une recherche action portée par le réseau des centres sociaux ardéchois

Cette méthodologie a été co-construite par le groupe des référent.es familles des centres sociaux ardéchois dans le cadre d'un travail collectif animé par la fédération Ardéchoise des Centres Sociaux et accompagné par Pauline Scherer, sociologue au LERIS à Montpelier.

Notre définition de l'impact social : « à la découverte de ce que l'on ne voit pas »

- Les conséquences et les changements produits par l'action du centre à long terme.
- Les changements pour les personnes, le territoire, les dynamiques collectives…

9 grands thèmes d'impacts observés :

L'accès aux droits : soin et santé, loisirs, emploi - formation - revenu

1. Emploi, formation, revenu.
2. Accès aux loisirs.
3. Accès aux soins et prévention santé.

L'évolution des valeurs et le changement de pratiques ou comportements en lien avec les enjeux sociétaux : pratiques durables, éducation/parentalité, mixité, égalité Femme/Homme.

4. Égalité femme-homme (dans l'espace privé, la vie sociale, l'espace public).
5. **Éducation, parentalité.**
6. **Pratiques « durables », sensibilisation aux enjeux écologiques, propreté.**
7. Mixité, cultiver et apprécier la différence.

Compétences psycho-sociales et politiques : expression, engagement civique / participation.

8. **Conscientisation, engagement, militantisme, dimension politique.**
9. **Plus/mieux s'exprimer : dans la sphère privée (couple, enfants…) et dans la sphère publique, confiance en soi, sentiment de sécurité.**

Une démarche qualitative et collective :

- Une méthode socle commune aux centres sociaux.
- Une approche sociologique appuyée par P. Scherer (sociologue).
- Un processus participatif et formatif (4 journées de formation pour les référent.es famille).
- Des temps forts départementaux.

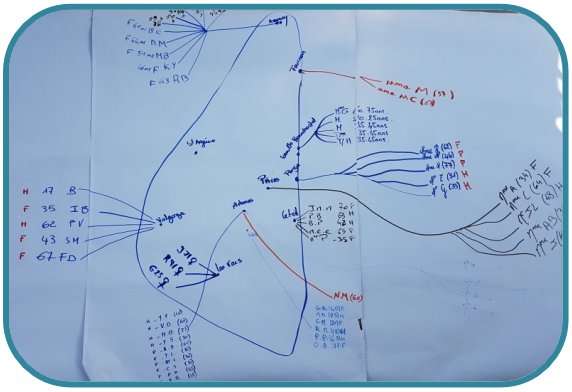

Méthode de construction de l'outil d'évaluation de la MIS.

Observer les « chemins d'impact » de 10 personnes pendant 4 ans, quelle méthode?

Cette démarche a eu pour but, dans un premier temps, de nourrir l'évaluation des projets sociaux au travers de l'analyse collective du témoignage de 5 habitants ou professionnels par centres. Fort de cette première expérience et au regard de cette analyse collective, le groupe a identifier les 9 thématiques « à creuser » pour construire un outil de mesure de l'impact social (MIS) sur les 4 années du projet social. **Il s'agira de découvrir des « chemins d'impacts » de 10 personnes au sein du centre social et d'apporter une analyse qualitative et révélatrice de l'action des centres sur le long terme.**

La méthode commune repose sur :

La constitution **d'un groupe « M.I.S »** dans chaque centre (groupe de travail référent de la démarche associant professionnels, bénévoles, habitants…).

- **6 salariés référents de secteur.**
- **2 membres du CA.**
- **2 membres du groupe moteur.**

Mission : Collecte et Analyse des données, débats autour des résultats…

Le groupe est animé par la/le référente famille Sandrine Chevalier soutenu par la directrice.

La constitution d'une cohorte de **10 personnes** qui seront suivies pendant 4 ans, feront partie du groupe M.I.S si elles le souhaitent, participeront aux temps fort et à l'analyse collective.

Chaque responsable de secteur interpelle deux personnes :

- La coordinatrice enfance et jeunesse : 2 (un parent accompagnement scolaire, un parent ALSH, un jeune).
- La ludothécaire : 2 (une assistante maternelle, un parent).
- Les agents d'accueil : 2 personnes (un senior- un usager).
- La coordinatrice culturelle : 2 personnes (un enseignant- un élève).
- La CESF / 2 Personnes (un bénévole- un bénéficiaire- un membre du CA).

Des outils d'enquête :

- 1 à 2 entretiens semi directifs par an avec les 10 enquêtés.
- deux entretiens collectifs.
- L'animation du groupe MIS et l'analyse des entretiens avec le "LOTO" de la MIS.
- L'observation d'espaces et de temps d'activités.
- Un rythme d'enquête précis pendant les 4 ans.

Un exemple pour comprendre :

Mme X fait partie de la cohorte, nous allons réaliser avec elle :

- 1 entretien au début de l'enquête puis 1 à 2 par an. Elle remplit un "mini loto MIS" sur les 9 thématiques à chaque rencontre.
- 1 entretien collectif par an.
- 2 temps d'analyses croisées par an avec le groupe MIS.
- 2 temps de regroupements départementaux.

Au regard de notre projet, nous interrogerons plus particulièrement les quatre thématiques suivantes :

- Éducation, parentalité.
- Pratiques « durables », sensibilisation aux enjeux écologiques, propreté.
- Conscientisation, engagement, militantisme, dimension politique.
- Plus/mieux s'exprimer : dans la sphère privée (couple, enfants…) et dans la sphère publique, confiance en soi, sentiment de sécurité.

9. Conclusion.

Nous venons de vous présenter un travail collectif, riche, qui nous a tenus en haleine durant 2 ans en raison d'une situation sanitaire exceptionnelle.

La réussite de cette recette « l'habitant au cœur du Projet social » demandera quelques ingrédients indispensables :

- Beaucoup de travail et de ténacité,
- Une bonne dose de forces vives,
- Un important soutien de nos partenaires financiers,
- une belle adaptation aux réalités locales,
- une joyeuse équipe de salariés et de bénévoles,
- un zeste de sensibilité aux valeurs humaines,
- et pour lier le tout, l'envie de contribuer à un bien vivre sur son territoire.

Sans vous, ce projet ne serait pas ce qu'il est.

Merci au groupe moteur :

Cécile André, Audrey Cochard, François Beaujolain, Sabine Fargier, Patricia Fraysse, Isabelle Chevalier, Marie –Laurence Hercenberg, Martine Hemmache, Frédéric Mayençon, Cécile Savin, Ondine Simonigh.

Merci aux salariés :

Nathalie Avogadro, Lyne Auladell, Emmanuelle Bastet, Justine Boudot, Sandrine Chevalier, Simon Dumas, Carole Lussignol, Emilie Pascal-Mousselard, Anaïs Prudhomme, Laura Simon, Fabienne Stoesel, Muriel Vialle.

Merci au Conseil d'administration :

Odette Berlier, Renée Colbeau, Véronique Gascon, Jean-Luc Jauzion, Isabelle Petitjean *(bureau),*Simone Arlaud, Mireille Béranger (*membre réprésentant des Foyers Ruraux*),Nadia faugière, Catherine Forgeard, Valérie Levray, Rémi Moréno, Anna Poy, Claude Roche, Marleen Scholteen, Camille Sferrazza, Martine Vanhille, Karine Taulemesse et Florian *Morge (Délégués de la mairie),* Yves Lefrileux *(représentant MSA),* Jean-Paul Roux *(président de la CDC Berg et Coiron)*et Agnès DUDAL et Patricia Eyraud *(représentantes de la CDC Berg et Coiron),*Sylvie Dubois *(Conseillère départementale et Maire de Villeneuve de Berg)* Frédéric Ortis et Valérie Desigueiredo *(membres consultatifs de la CAF).*

Merci à Vanessa Jaume (*déléguée de la FACS)* et Sarah Chion Maugiron (*chargée de mission de la FACS).*

Crédits photos : CSC La Pinède. Illustrations : Emilie Pascal-Mousselard, tout droit réservé.